



Ouest Guyane

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST GUYANAIS



www.ouestguyane.fr



Ouest Guyane



ccouestguyane



@CCOuestGuyane

20
22



Ouest Guyane

EDITO



Après deux années de fonctionnement marquées par la pandémie de COVID-19, la communauté de communes de l'ouest guyanais a repris progressivement un fonctionnement normal en 2022 dans un contexte international et national d'incertitudes liées à la guerre en Ukraine et à l'inflation.

Ces évènements peuvent nous sembler lointain par notre ancrage amazonien. Ils témoignent en réalité de profondes mutations à l'œuvre dans le monde, y compris dans notre territoire où nous devons concilier croissance démographique et transition écologique, conditions sine qua non d'un développement durable.

La CCOG entend y concourir par une stratégie d'intervention fondée sur le rattrapage structurel, la résilience et la solidarité du territoire ainsi qu'un développement économique infra-territorial équilibré.

Des actions concrètes ont ainsi été engagées telles que la poursuite des opérations d'électrification assurant à des habitants de l'Ouest guyanais, l'accès à ce service public fondamental. La réhabilitation de la zone d'activités économiques (ZAE) Gaston Césaire à Mana offre de meilleures conditions d'exercice aux pour les entreprises installées. Idem à Saint-Laurent où la commercialisation des parcelles de la zone d'activités l'Envol à Saint-Laurent à des porteurs de projets.

L'Ouest n'a pas été épargné par les impacts du dérèglement climatique, illustrés par les inondations récurrentes, et la submersion du littoral à Awala-Yalimapo qui rappellent la vulnérabilité de cette partie du territoire face aux risques naturels majeurs.

Les élus ont souhaité à ce titre, s'engager dans une stratégie volontariste de prévention et de gestion de cette vulnérabilité par la mise en œuvre de la compétence GEMAPI dont l'un des volets est dédié aux solutions à apporter à la commune d'Awala-Yalimapo. L'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde approuvée par le conseil communautaire complète cette démarche dont l'ambition globale est de concourir, au même titre que l'ensemble des EPCI de France, à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de transition écologique et énergétique sans occulter les besoins du territoire. Aussi, le plan climat air énergie territorial (PCAET) lancé en 2022 devrait conduire à la mise en place d'actions visant à identifier les possibilités de réduction des gaz à effet de serre.

Autre enjeu, la croissance démographique de l'Ouest, qui appelle une réponse coordonnée à l'échelle intercommunale en matière de politique du logement et de l'habitat. Lancée en 2022, l'élaboration du plan local de l'habitat (PLH) et du plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) devrait s'achever en 2024 et doter le territoire d'une part, d'un outil de planification visant à répondre aux besoins de logements et d'autre, part, d'un outil améliorant la connaissance de l'habitat indigne en vue d'y apporter un traitement efficace.

D'autres projets s'égrènent tout au long de ce rapport et sont une manifestation du travail accompli par les élus et les agents, parfois dans des conditions difficiles. Je saisis l'occasion pour saluer leur engagement au quotidien et au service des habitants.

Sophie CHARLES
Présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais



Ouest Guyane

TABLE des MATIÈRES

EDITO.....	2
PRÉSENTATION DE LA CCOG.....	4
TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMUNAUTAIRES....	7
FOCUS SUR L'ACTIVITÉ POLITIQUE.....	9
ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CCOG...10	
I-MOYENS GÉNÉRAUX.....	11
Accueil et Secretariat Général	12
Communication.....	14
Ressources Humaines.	15
Finances	19
Affaires juridiques, commande publique et assurances.....	22
Systèmes d'Information et du numérique.....	27
Services Techniques.....	29
II-AMÉNAGEMENTS ET GRANDS TRAVAUX...31	
Travaux.....	32
Eau et assainissement	33
PLH ET PILHI.....	34
PCAET.....	34
GEMAPI.....	35
Schéma de développement agricole.....	36
III-ATTRACTIVITÉ ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL..37	
Développement économique	38
Groupe d'action locale Nord-Ouest.....	40
Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais.....	42
Port de l'Ouest.....	44
Vie associative, sportive et culturelle.....	46
IV-PRÉVENTION ET GESTION DES DECHETS.....	48
V-ANNEXES	51
Bilan de l'Office du Tourisme de l'Ouest Guyanais OTOG.....	52



Présentation de la CCOCG

Créée le 31 décembre 1994, la **CCOCG** est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

A ce titre, elle occupe une place majeure dans la vie territoriale en Guyane, aux côtés des autres grandes administrations, que ce sont celles des services de l'Etat, la **CTG** (Collectivité territoriale de Guyane) et des 3 autres intercommunalités que sont la **CACL** (Communauté d'agglomération Centre littoral), la **CCDS** (Communauté de communes des Savanes) et la **CCEG** (Communauté de communes de l'Est guyanais).

EN RÉSUMÉ ...

Sa position géographique est stratégique.

Elle couvre la moitié du territoire de la Guyane, soit **40 945 km²** (**49%** de la superficie de la Guyane).

Le territoire de la CCOCG compte selon les chiffres de l'Insee, publiés en janvier 2023, **96 306** habitants, ce qui représente **33,77%** de la population légale recensée en Guyane.

Des chiffres largement en deçà de la réalité du terrain répète les élus locaux de l'ensemble du territoire, dû aux méthodes de recensement de l'Insee, ce qui a des conséquences énormes, notamment en terme de finances publiques, puisque les dotations de l'Etat sont proportionnelles aux chiffres de recensement de l'Insee.



La CCOCG est composée de **8** communes, allant de l'Océan atlantique et les plages de sable fin de Yalimapo et l'estuaire du Maroni jusqu'aux légendaires monts Tumuc Humac.

Parmi les spécificités du territoire de la CCOCG, il abrite le point culminant de la Guyane avec la montagne Bellevue qui trône au sud de Maripasoula à **891** mètres, sur les monts de l'Ininni. Une grande partie de la CCOCG se situe dans le périmètre du Parc Amazonien.

Parallèlement, la CCOCG connaît la croissance démographique la plus forte de Guyane (**+3,7%** par an).

Le tourisme et l'agriculture sont deux secteurs importants dans l'Ouest.



8 communes



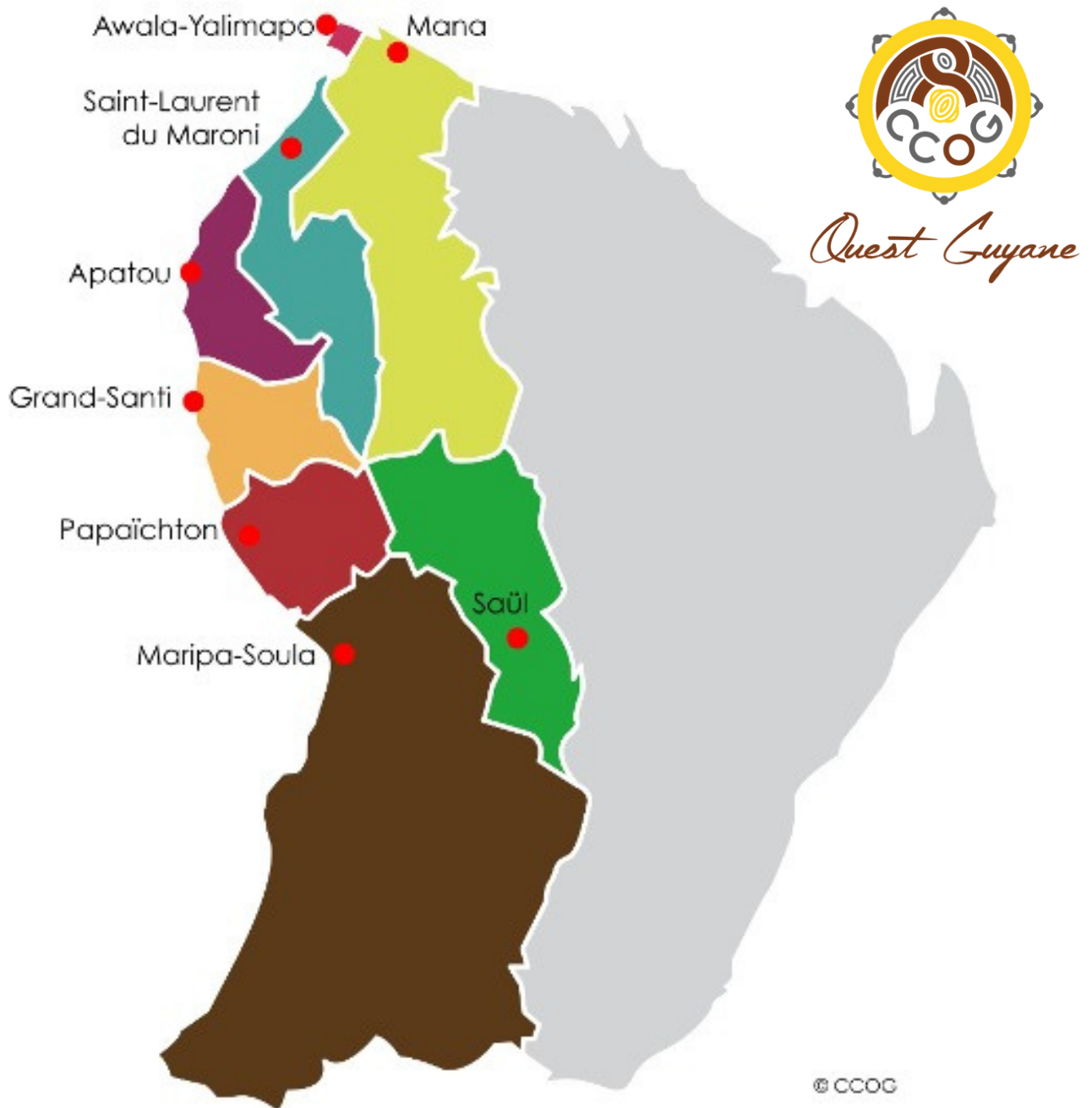
40 945 km²

(**49%** de la superficie de la Guyane).



96 306 habitants

Ce qui représente **33,77%** de la population légale recensée en Guyane.



- **Apatou : 9 582 habitants**
- **Awala-Yalimapo : 1 482 habitants**
- **Grand-Santi : 8 859 habitants**
- **Mana : 11 605 habitants**
- **Maripasoula : 9 768 habitants**
- **Papaïchton : 5 684 habitants**
- **Saint-Laurent du Maroni : 49 173 habitants**
- **Saül: 153 habitants**

Données de l'INSEE



1



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou Aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt, communautaire ; promotion du tourisme

2



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; à compter du 1er janvier 2018, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme entenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

3



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

4



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

5



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L.211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT



Trombinoscope des élus de la CCOG



Ouest Guyane



Sophie CHARLES
Présidente de la CCOG

Bureau
Communautaire



Jules DEE
1er Vice-Président



Marciano SOEWA
2ème Vice-Président



Achille ADOÏSSI
3ème Vice-Président



Serge ANELLI
4ème Vice-Président



Migli AGOUSSA
5ème Vice-Président



Albéric BENTH
6ème Vice-Président



Jean-Paul FERREIRA
7ème Vice-Président



Marie-Hélène CHARLES
8ème Vice-Président

Conseil Communautaire 2020 - 2026



Emeline KWASIBA
1er Membre



Larna TOPO
2ème Membre



Ariène BOURGUIGNON
3ème Membre



Moïse EDWIN
4ème Membre



Lénick ADAM



Eseline ADELAAR



Linda AFOEDINI



Sylvana AGESILAS



François ALPHONSE



Jocelyne APAGI



Valentin APAYACA



Simone BALLA



Barbara BARTEBIN



Ferdinand BOISROND



Chris CHAUMET



Célia CHEN



Winston DELLOUE



Gérard FATI



Bénédicte FJEKE



Claude GABY



Gregory IREMEPO



Joëtte LO-A-TJON



Richard LOBI



Paul MARTIN



Mické PAPAYO



Rolane PINAS



Claude RIQUIER



Adèle SANTE



Bernard SELLIER



Sorvisa Sergina Marie
TELON



Franck THOMAS



Marie-Chantal
SOBAIMI



Patrick VALIES



Sharon VOORTHUIZEN



Tchoua YA



Tilarie HARIWANARI
Suppléante



Tracy TIMANE
Suppléante

Conseillers
Communautaires



Bureau Communautaire :

Sophie CHARLES, Présidente
 Jules DEIE, 1er Vice-président
 Marciano SOEWA, 2ème Vice-président
 Achille ADOÏSSI, 3ème Vice-président
 Serge ANELLI, 4ème Vice-président
 Migill AGOUSSA, 5ème Vice-président
 Albéric BENTH, 6ème Vice-président
 Jean-Paul FERREIRA, 7ème Vice-président
 Marie-Hélène CHARLES, 8ème Vice-présidente
 Emeline Rose-Marie KWASIBA, 1er Membre du bureau
 Lama TOPO, 2ème Membre du bureau
 Arlène BOURGUIGNON, 3ème Membre du bureau
 Moïse EDWIN, 4ème Membre du bureau



Conseil Communautaire :

Saint-Laurent du Maroni :

Sophie CHARLES, Maire de Saint-Laurent du Maroni
 Lenaïck ADAM
 Esseline ADELAAR
 Linda Gerda AFOEDINI
 Barbara Valentine BARTEBIN
 Ferdinand BOISROND
 Winston DOLLOUE
 Célia CHEN
 Chris CHAUMET
 Bénédicte FJEKE
 Claude GABY
 Gregory IREMEPO
 Emeline Rose Marie KWASIBA
 Josette LO-A-TJON
 Mickle PAPAYO
 Claude RIQUIER
 Marciano SOEWA
 Bernard SELLIER
 Marie-Chantal SOBAÏMI
 Franck THOMAS
 Sharon VOORTHUIZEN

Maripasoula :

Serge ANELLI, Maire de Maripasoula
 Sylviana AGESILAS
 Valentin APAYACA
 Simone BALLA
 Patrick VALIES
 Lama TOPO

Mana :

Albéric Yolande BENTH, Maire de Mana
 François Calixte ALPHONSE
 Arlène BOURGUIGNON
 Roliane PINAS
 Tchoua YA

Apatou :

Moïse EDWIN, Maire d'Apatou
 Achille ADOÏSSI
 Adèle SANTE
 Gérard FATI

Grand-Santi, le Maire est Félix DADA
 mais ne fait pas partie du Conseil Communautaire :

Migill AGOUSSA
 Jocelyne APAGI
 Paul MARTIN

Papaïchton :

Jules DEIE, Maire de Papaïchton
 Sergina TELON
 Richard LOBI

Awala-Yalimapo :

Jean-Paul FERREIRA, Maire d'Awala-Yalimapo
 Tiffanie HARIWANARI

Saül :

Marie-Hélène CHARLES, Maire de Saül
 Tracy TIMANE

• La tenue des réunions des commissions

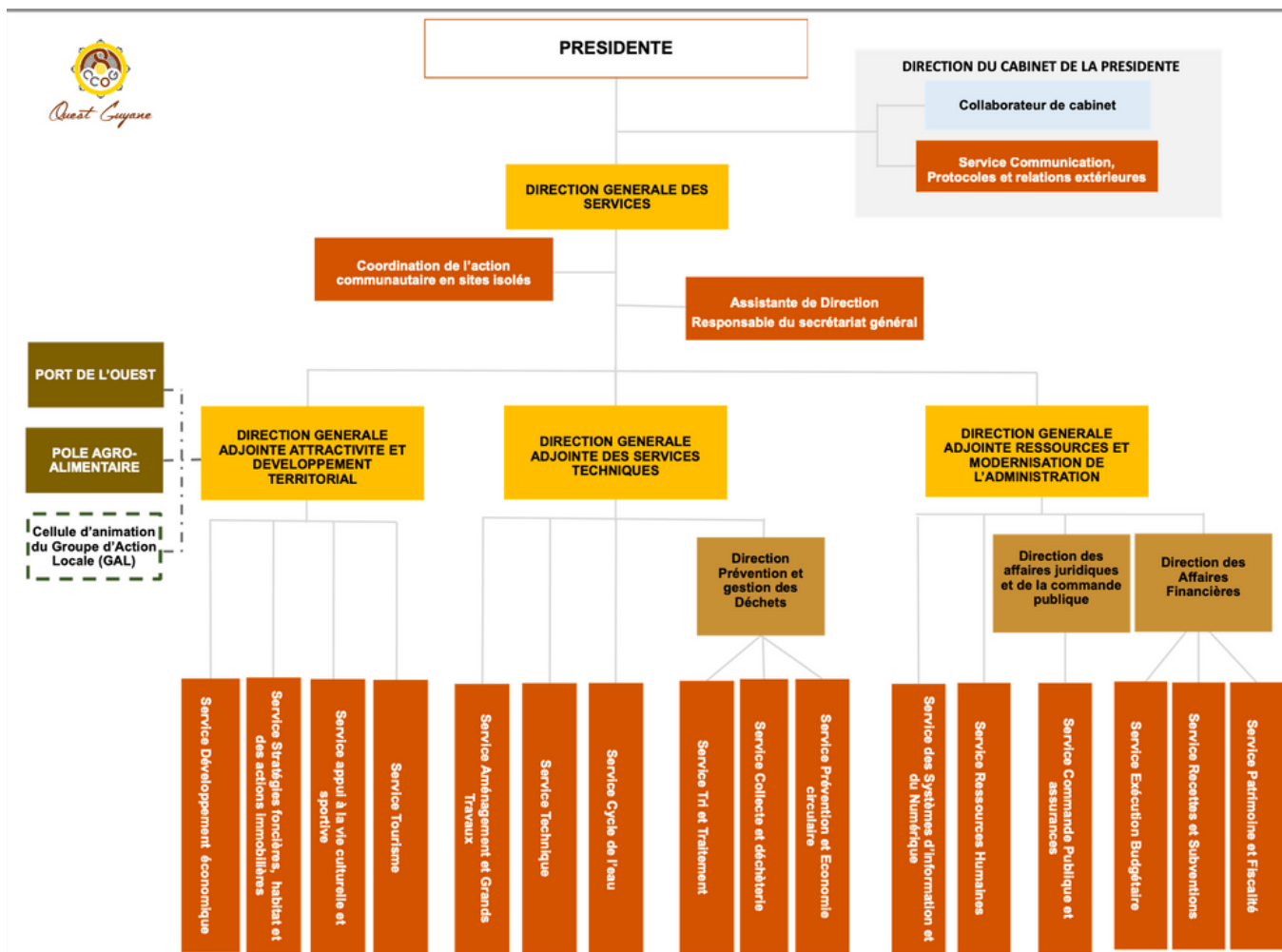
RÉUNIONS	DATES / LIEUX		NOMBRES
Marchés à Procédure Adaptée	<ul style="list-style-type: none"> 24 janvier 2022 24 février 2022 24 juin 2022 23 septembre 2022 25 octobre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Awala- Yalimapo Saint-Laurent du Maroni Mana 	5
Appels d'offres	<ul style="list-style-type: none"> 2 février 2022 24 mars 2022 3 mars 2022 21 avril 2022 24 juin 2022 23 septembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Grand-Santi Awala- Yalimapo Saint-Laurent du Maroni 	6
Finances	<ul style="list-style-type: none"> 18 février 2022 24 avril 2022 10 mai 2022 11 juillet 2022 24 octobre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni CCOG CCOG CCOG Saint-Laurent du Maroni 	5
Culture, sport, associations et relations avec les autorités coutumières	<ul style="list-style-type: none"> 24 janvier 2022 14 avril 2022 16 juin 2022 29 septembre 2022 28 novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni 	5
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> 29 novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni 	1
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> 25 mai 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Mana 	1
Développement Economique/Port	<ul style="list-style-type: none"> 14 juin 2022 16 septembre 2022 17 octobre 2022 10 novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni 	4
Gémapi	<ul style="list-style-type: none"> 5 octobre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni 	1
Plan Local de l'Habitat et Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne	<ul style="list-style-type: none"> 29 novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni 	1
Plan climat-air-énergie territorial	<ul style="list-style-type: none"> 29 novembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni 	1

NOMBRE DE COMMISSIONS : 30

• La tenue des réunions du Bureau et du Conseil communautaire

RÉUNIONS	DATES / LIEUX		NOMBRES
Bureau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> 02 février 2022 21 avril 2022 24 juin 2022 23 septembre 2022 25 octobre 2022 9 décembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Grand- Santi Awala- Yalimapo Saint-Laurent du Maroni Mana Saint- Laurent du Maroni 	6
Conseil communautaire	<ul style="list-style-type: none"> 12 janvier 2022 02 février 2022 03 mars 2022 21 avril 2022 4 juin 2022 28 septembre 2022 29 octobre 2022 9 décembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Saint-Laurent du Maroni Grand- Santi Awala- Yalimapo Saint-Laurent du Maroni Mana Saint- Laurent du Maroni 	8

Nombre de Conseillers (ères) communautaires - Mandat 2020 à 2026 : **44**





Moyens généraux



Ouest Guyane

Accueil & Secrétariat Général

Communication

Ressources Humaines

Finances

Affaires Juridiques, Commande Publique et Assurances

Systèmes d'Informations et du Numérique

Services Techniques





Quest Guyane



ORGANISATION

4 personnes sont affectées au service du secrétariat général.

- **1** Responsable de service
- **2** Assistants de gestion administrative
- **1** Assistante de gestion administrative et comptable



Missions du service

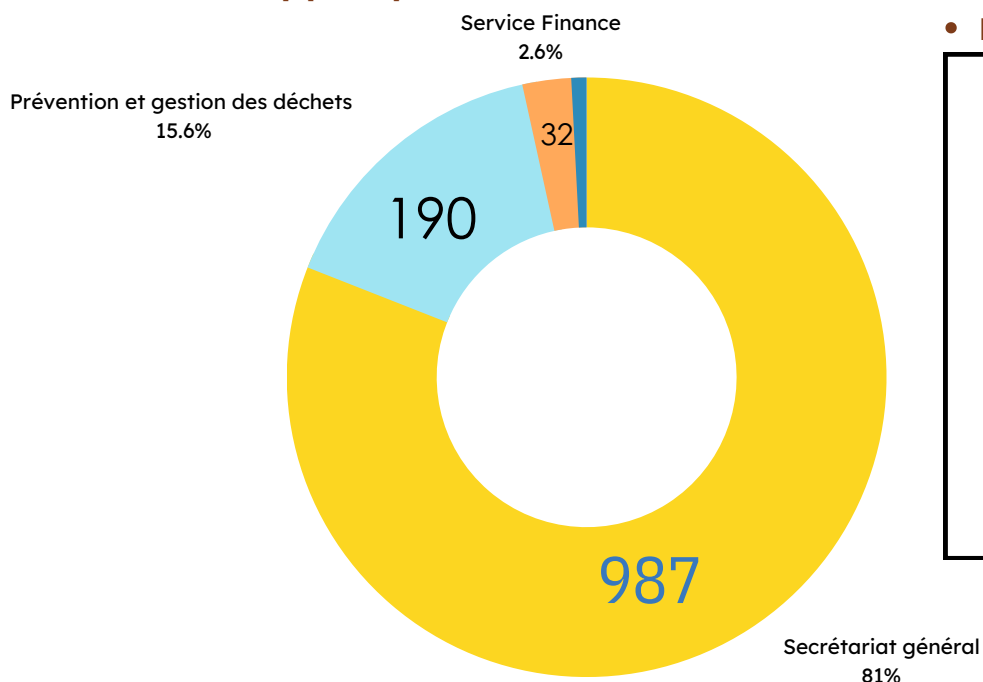
Le secrétariat général est un service essentiel, véritable artère de la CCOG.

Il permet de gérer les appels reçus au siège et de réorienter les usagers suivant les demandes.

Il permet également de réceptionner et trier le courrier, ensuite distribué dans les différents services.

Le secrétariat général participe à la rédaction finale des délibérations puis les envoie au contrôle de légalité avant de procéder à leur classement. Le secrétariat général prépare et gère l'ensemble des réunions de la CCOG..

Nombre d'appels par service



Les horaires d'ouverture du Service

Lundi et Jeudi
7h30 à 13h00 - 14h00 à 17h15

Mardi, Mercredi, Vendredi
7h30 à 14h00

> **Juillet/ Août**

Lundi et Vendredi 7h30 à 13h30

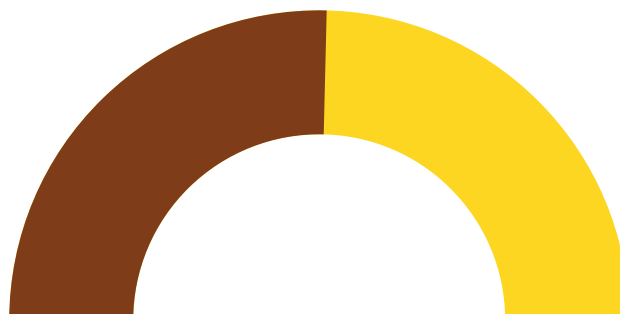
Mardi, Mercredi, Jeudi 7h30 à 14h00

Courriels
1129



Papiers
1164

Le suivi des courriers arrivés





LA VIE DE LA CCOG

Des marchés de proximité...



...aux cabinets ministériels à Paris



Le service de Communication a pour rôle de promouvoir la Communauté de Communes, ses événements et ses projets

Son but est d'informer les citoyens, d'accompagner les services de l'EPCI sur le choix des outils de communication à adopter.

Il entretient la relation avec les services, les partenaires et les médias en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions et projets de communication.

Vidéos diffusées à la télévision

- Salon du tourisme 2019
- Réunion structuration de la filière de Transformation – Alizés TV
- Modernisation de la cale du Bac – Alizés TV
- Modernisation des infrastructures du Port – Alizés TV
- "Au cœur de l'ouest", une série de vidéos de promotion de l'Ouest Guyanais diffusée sur Guyane la 1ère.

Vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et internet

- 3 Direct Facebook des conseils communautaires

 **ccouestguyane**

- Abonnés : **474** en 2019 > **885** en 2020
- Abonnements : **358** en 2019 > **343** en 2020
- Publications : **199** en 2019 > **206** en 2020

 **Ouest Guyane**

Nombre d'abonnés de la Page "Ouest Guyane"

- Novembre 2016 > **560**
- Janvier 2018 > **1 177 fans**
- Décembre 2018 > **1 955 fans (+ 778 fans)**
- Octobre 2019 > **2 290 (+335)**
- Janvier 2020 > **2 748 (+458)**

 **@CCOuestGuyane**


- Abonnés : **171** en 2019, **334** en 2020
- Abonnements : **208** en 2019, **251** en 2020

Remarques : Le Twitter était inutilisé et a été remis en fonction en mars 2019

Communication événementielle

• JANVIER 2022

Semaine de la création d'entreprises

 17 janvier au 21 janvier 2022



communes du Haut-Maroni

• MARS 2022



Journée internationale des droits de la femme.

 08 mars 2022

• MAI 2022



Envoi de denrées alimentaires en solidarité des communes impactées par les inondations


• JUILLET 2022

 Assises du désenclavement
8 juillet 2022
 A Maripa-Soula

• FÉVRIER 2022

La Présidente de la CCOG rencontre la Directrice Générale des Outre-Mer – Visite ISDnD

 Mercredi 16 février 2022
 A Saint-Laurent du Maroni

Challenge Pépito
Les 22 et 23 février 2022
 A Saint-Laurent du Maroni


• AVRIL 2022

COTECH de clôture dans le cadre de la restauration collective et du PNA

 Jeudi 28 avril 2022
 A Saint-Laurent du Maroni



• JUIN 2022

> Mayouri propreté organisé par l'association A SA JEPI et l'association ASCO
Plage de la Charbonnière à Saint-Laurent du Maroni

> L'association Paipayo a organisé le Boubouyaya festival
18 juin 2022
 A Maripasoula

• AOÛT 2022

> Tour de Guyane 2022

 > 2ème COPIL – Assises du désenclavement
25 août 2022
 A Saint-Laurent du Maroni, Apatou et Mana



• OCTOBRE 2022



La Présidente rencontre le Député Davy RIMANE, EDF et les habitants de Maripa-Soula au sujet des coupures électriques.

> FIFAC
Du 11 au 15 octobre
au camp de la Transportation, à Saint-Laurent du Maroni

Signature des conventions de prêts avec l'AFD

• DECEMBRE 2022

 15 décembre Les jeudis du Patrimoine
 A Saint-Laurent du Maroni

 Les 20 ans du Port de l'Ouest
 A Saint-Laurent du Maroni



• SEPTEMBRE 2022

Semaine Européenne du Développement Durable
23 et 24 septembre.

Réunion de synthèse du futur Contrat de Convergence et de Transformation (CCT) 2024-2027

 Du 22 septembre 2022
 A Saint-Laurent du Maroni

• NOVEMBRE 2022

> Festival Alimenterre
 15 octobre au 30 novembre 2022
 A Saint-Laurent du Maroni

> Congrès des maires et des Présidents d'Intercommunalités de France

 Lundi 24 novembre 2022
 A Paris

- En 2022, le service des ressources humaines a eu pour objectif :
 - De développer la marque employeur pour retenir et attirer de nouveaux talents
 - De démarrer les travaux sur la réorganisation des services de la CCOG
 - D'anticiper les besoins en termes de développement des compétences

2 personnes à temps complet
90 agents en gestion
28 embauches
15 départs

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

SERVICE RESSOURCES HUMAINES



Responsable de service.



1

adjointe au Responsable de service



1

Assistante de la gestion des ressources humaines



1

Gestionnaire de Retraite à temps partiel



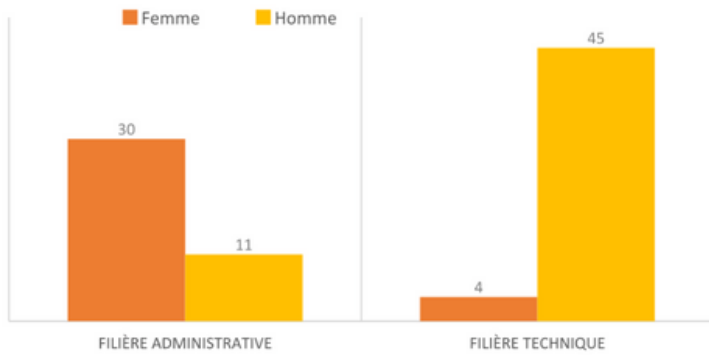
Le service RH gère **90** agents et **13** élus.

Effectifs par type d'emploi

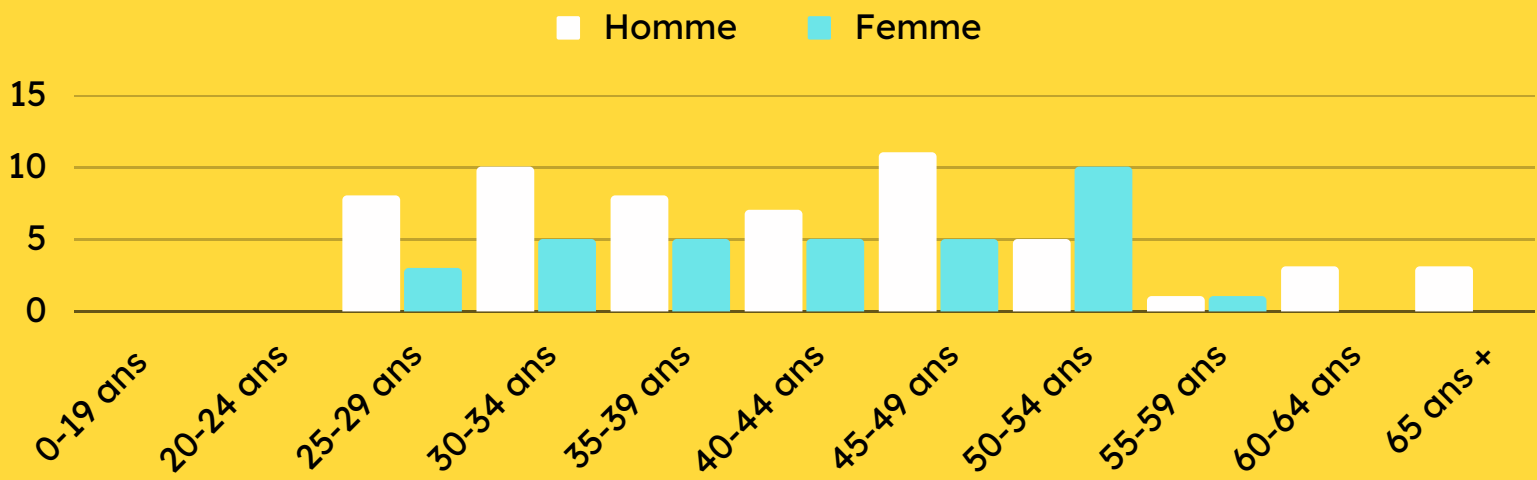
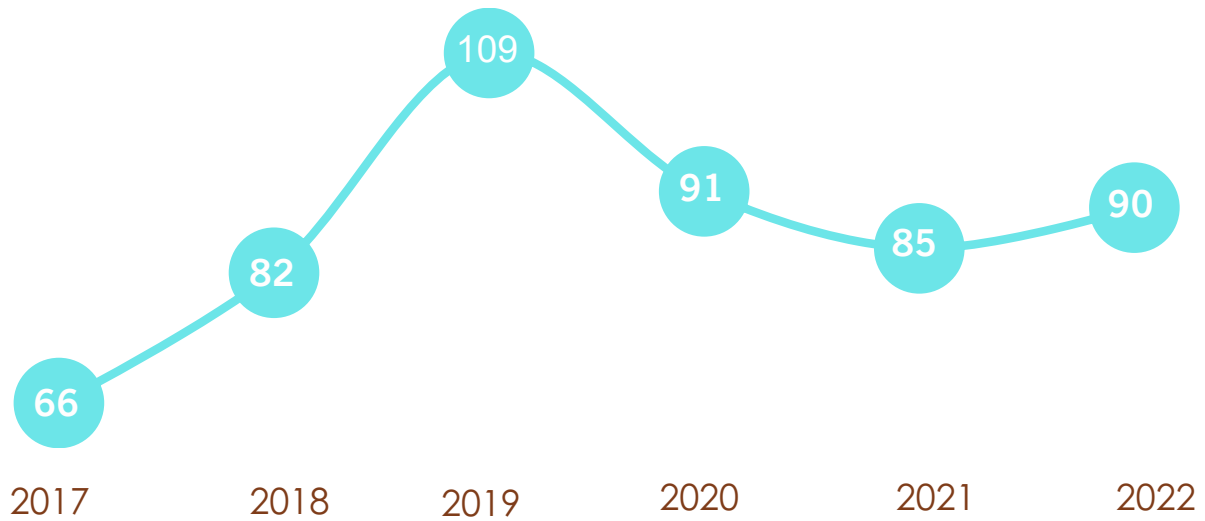
	ADMINISTRATIF	TECHNIQUE
FEMME	30	4
HOMME	11	45
TOTAL	41	49

	TITULAIRE	NON TITULAIRE	TOTAL
FEMME	15	19	34
HOMME	19	37	56
TOTAL	34	56	90
TOTAL AGENTS 2022	90		

Répartition Hommes/Femme par TYPE D'EMPLOI

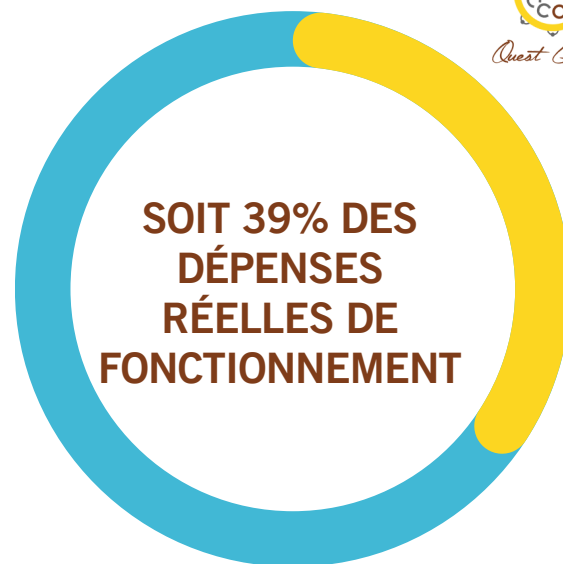


Evolution de l'effectif



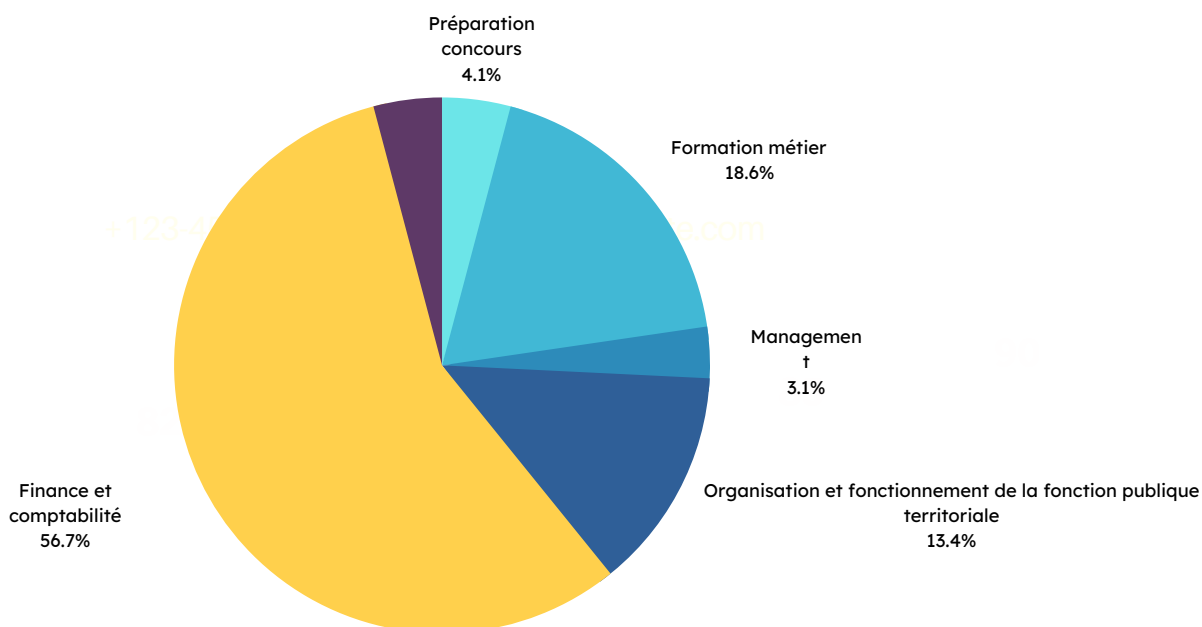
EN 2022,
LES CHARGES DE
PERSONNEL SE
SONT ÉLEVÉES À

5 152 216. 78 €



Formation du personnel

27 agents ont bénéficié de formations du CNFPT GUYANE dans les domaines suivants :



Afin de préparer la retraite, il a été mis en place une formation de préparation à la retraite pour l'ensemble du personnel.

C'est l'ASSOCIATION ACM2S qui a été retenue pour cette prestation. Il a été mis en place la formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail pour 12 agents du service technique, pour un coût de **1 830.00 euros**.

Ce même service a eu un renforcement de formation en CACES pour deux de leurs agents.

- Formation des élus : 1 élu a bénéficié d'une formation dans le cadre du DIF élu.
- 1 sanction disciplinaire (avertissement)
- Remboursement des frais de missions

Compte-tenu de la configuration du territoire, le service est amené à gérer le remboursement des frais de mission des agents et des élus.

Remboursement de frais de mission du personnel

42 233,23 €

Remboursement de frais mission des élus

6 692,94 €

64 %

SANTÉ ET PRÉVOYANCE

21 %

TITRES
RESTAURANTS

15%

CENTRE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE

Bilan centre national d'action sociale (CNAS)

- Nombre d'utilisateurs : **20**
- Nombre de prestations : **75**
- Montant versé des prestations : **11 332 €**

+123-456-7890

**MONTANT
DES COTISATIONS**

17 596,00 €



**NOMBRES
DE BÉNÉFICIAIRES**

84



**BÉNÉFICIAIRES
AVEC PRESTATIONS**

17 596,00 €



**POURCENTAGES
D'UTILISATEURS**

24 %



Dialogue social

- 1 réunion du Comité Technique
- 1 réunion du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

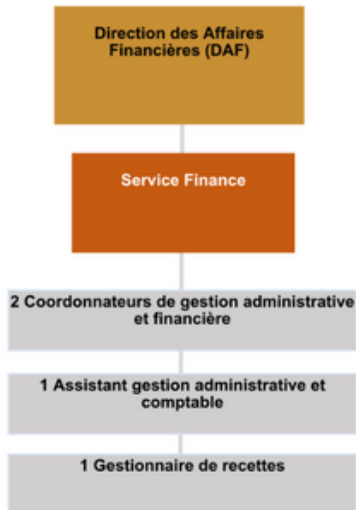
FAITS MARQUANTS :

- Formation préparation à la retraite
- Instauration des Tickets restaurants en septembre 2022
- Lancement des travaux sur la révision du Document Unique des Risques Professionnels



La direction des affaires financières a été renforcée en 2022 avec l'arrivée d'une Directrice des Affaires Financières. Elle compte 6 personnes en 2022.

• Organigramme du service



• Présentation des budgets de la CCOG



1 budget principal



Port



Pôle agroalimentaire



immobilier d'entreprise



ZAE l'Envol



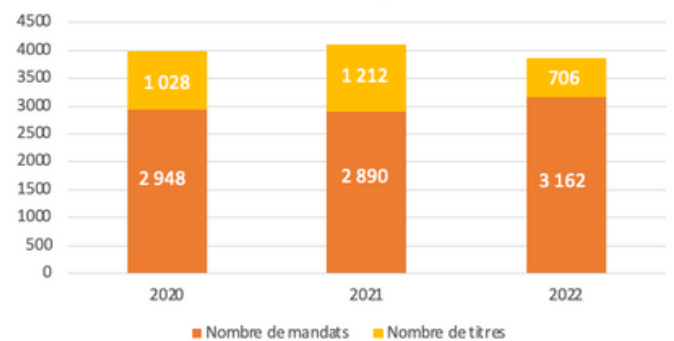
ZAE wolff

107 millions d'€ en 2022

• Ecritures Comptables

Écritures comptables	2020	2021	2022
Nombre de mandats	2948	2890	3162
Nombre de titres	1028	1212	706
Total	3976	4102	3868

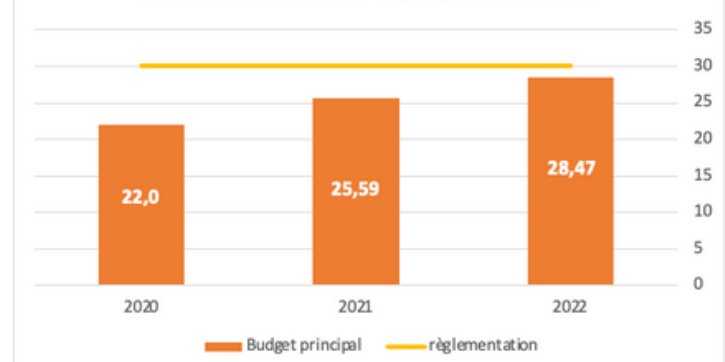
Écritures comptables



• Délais de paiement

Délai global de paiement	2020	2021	2022
Budget principal	22,05	25,59	28,47
Budget immobilier d'entreprise	24,33	78,22	25,23
Port de l'Ouest	39,73	39,84	30,09
Pôle Agroalimentaire	21,66	34,61	35,67

DELAI DE PAIEMENT - BUDGET PRINCIPAL



Budget de fonctionnement agrégé Compte administratif 2022



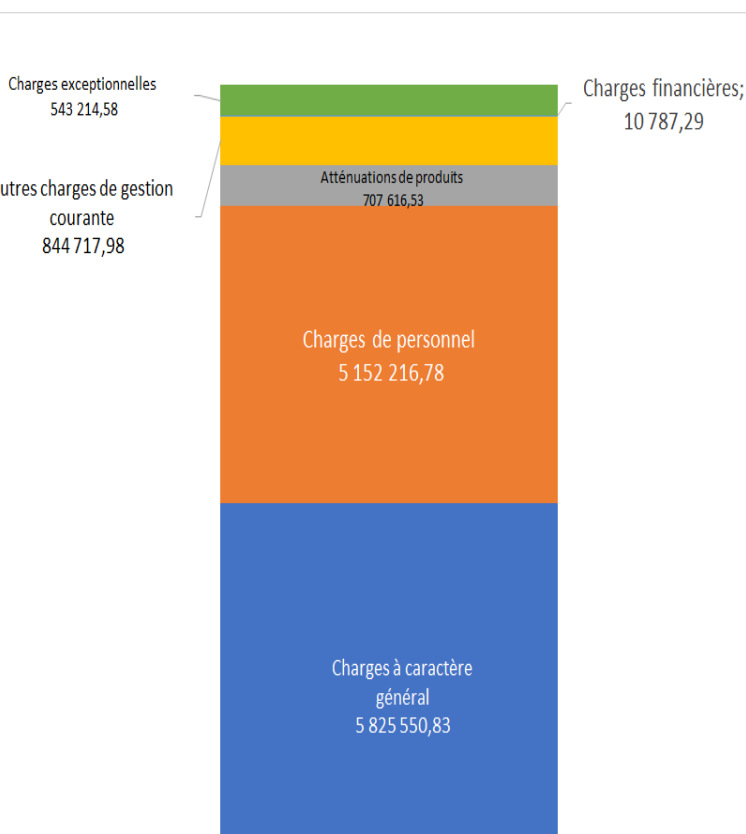
16 406 913, 78 €
de dépenses de
fonctionnement



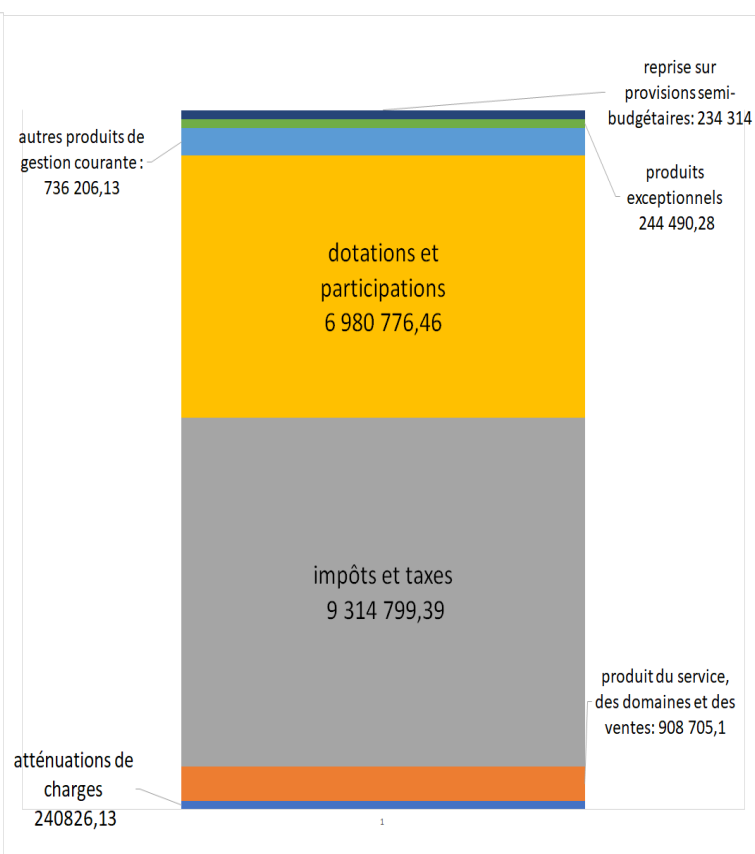
21 071 375.98 €
de recettes de
fonctionnement

Focus sur le budget principal

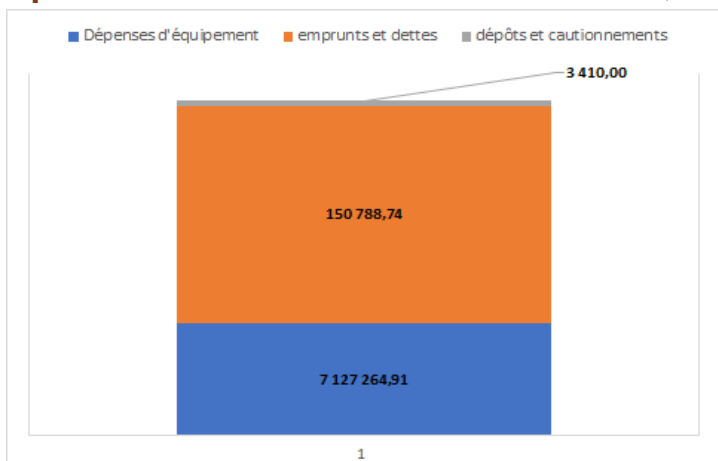
Dépenses de fonctionnement
13 084 103,99€



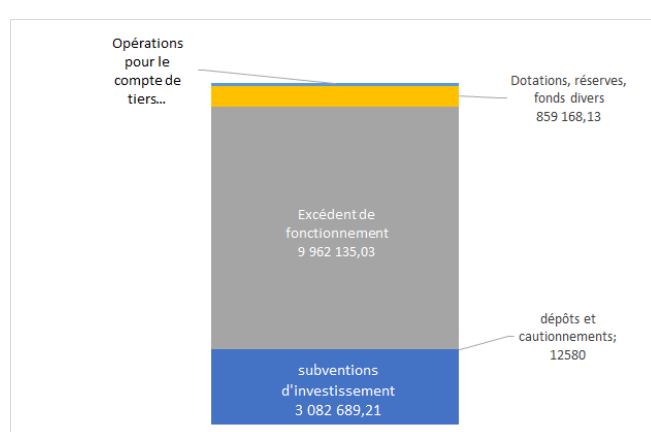
Recettes de fonctionnement :
18 860 117,49€



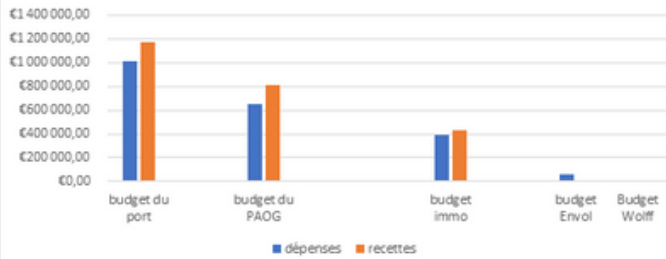
Dépenses d'investissement : 7 281 463,65€



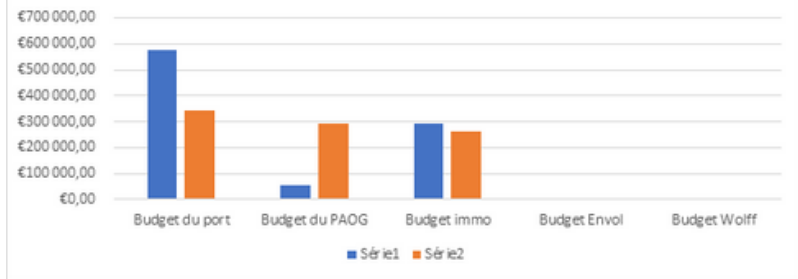
Recettes d'investissement : 13 167 404,24€



Dépenses et recettes de fonctionnement des budgets annexes

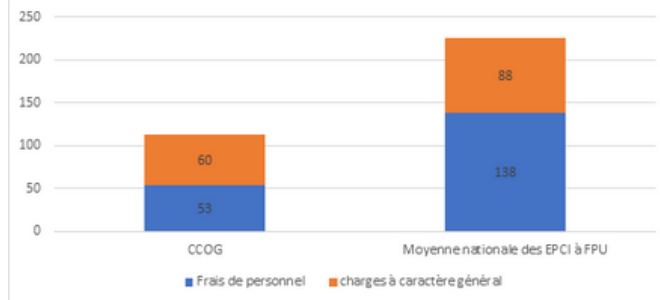


Dépenses et recettes d'investissement



TOTAL DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PÉRIODE 2020-2022 26.3 millions d'euros

Dépenses en € par habitant



FAIT MARQUANT



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRÊT DE 20M D'€ AVEC L'AFD

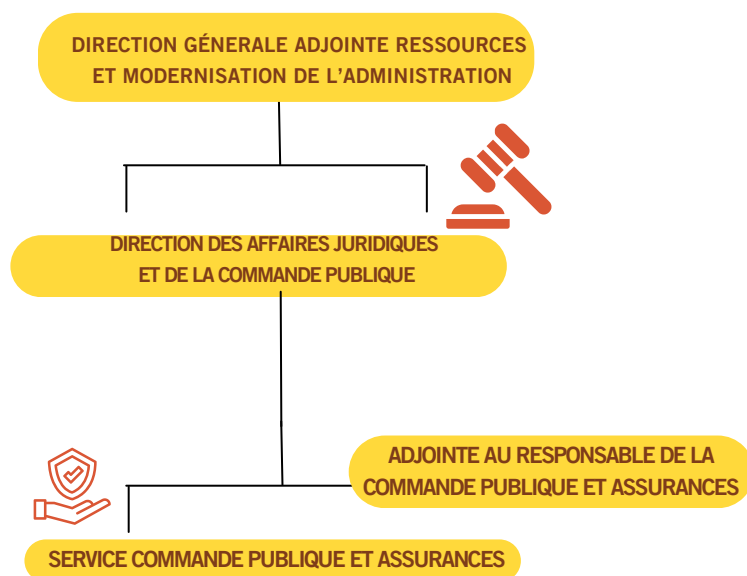
La CCOG représentée par sa Présidente, Mme Sophie CHARLES et l'Agence Française de Développement représentée par Mme Alison BRUNIER, Responsable financement de projets, ont signé deux conventions de prêts pour montant de 20 millions d'euros.

Ces deux conventions concernent :

- 15 millions d'euros qui sont exclusivement réservés à l'exercice de la compétence déchets ménagers et assimilés, notamment pour la mise aux normes de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDnD) de l'Ouest ;
- 5 millions d'euros pour les investissements liés aux autres compétences de la CCOG, notamment pour la compétence Développement Economique.

En 2022, il a été décidé la création d'une Direction des affaires juridiques, recouvrant aussi la commande publique et le domaine des assurances. La complexité du droit régissant le champ d'intervention d'une intercommunalité de grande taille telle que la CCOG, la nécessité de disposer d'une véritable doctrine juridique, de sensibiliser les services à une culture du droit et d'assurer un suivi pour une plus grande sécurité dans la plupart des sujets qu'elle est appelée à traiter, justifiaient en effet une telle décision. Cette direction est composée de 3 personnes : un Directeur des affaires juridiques et de la commande publique, une responsable de la commande publique et assurances et une adjointe au responsable de la commande publique et assurances.

• Organigramme



Sinistralité flotte auto



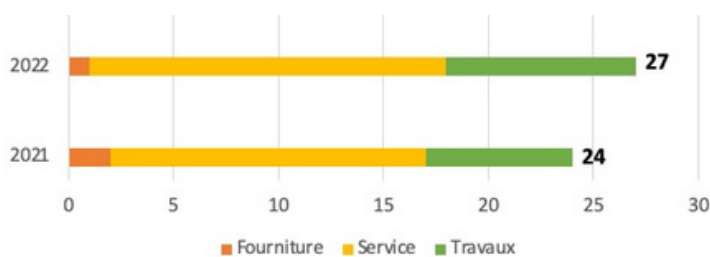
3 accidents ont été déclarés auprès de l'assurance de la CCOG en 2022.

N° Contrat	Objet	Attributaire	Montant Global HT	Date notification	Durée
2021-10-AO-SRH	Émission, fourniture et livraison de titres-restaurant pour les agents de la CCOG	EDENRED	maxi 250 000,00€	29/04/2022	31 mois
2021-13-AO-SENV	Acquisition de matériel de presse, de compactation et de rubannage de déchets, accessoires, consommables, pièces détachées et maintenance	FLEXUS	2 131 754,25 €	15/03/2022	6 ans
2021-15-PAN-SAT	Élaboration du Programme Local de l'Habitat et du Plan Intercommunal de lutte contre l'habitat indigne sur le périmètre de la CCOG	PLANED SCOP	173 000,00 €	13/01/2022	17 mois
2021-17-PA-SAT	Extension et renforcement des réseaux électriques du bourg de Grand-Santi-2021	GETELEC	962 283,90 €	21/01/2022	2 ans
2021-21-PA-SAT	Extension et renforcement des réseaux HTA et BT sur divers secteurs des RD8, 9,10,22 et de la RN1	SELITE	1 997 776,13 €	25/01/2022	2 ans
2021-22-PA-SCOM	Refonte du site internet de la CCOG	CREASIT	16 453,00 €	13/04/2022	5 mois
2021-23-PA-SENV	Marché de collecte des déchets ménagers sur la commune de Maripasoula	SAS BIG	159 466,64 €	28/01/2022	8 mois
2022-01-PA-SAT	Travaux pour l'extension du réseau de distribution électrique du bourg de Papaïchton (relance suite à une déclaration sans suite)	GETELEC	359 338,00 €	16/03/2022	24 mois
2022-02-PA-SAT	Extension des réseaux électriques sur les écarts nord d'Apatou : desserte HTA/BT du centre touristique de New Campoe et environ	GETELEC	137 641,00 €	16/03/2022	12 mois
2022-04-SAT	Etude d'accompagnement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de la CCOG	CALIA CONSEIL	144 755,00 €	06/07/2022	24 mois
2022-05-PA-PAT	Inventaire physique du patrimoine et rapprochement physico-comptable de l'actif au bilan	SASU GICS	60 000,00 €	02/08/2022	18 mois
2022-06-PA-SENV	Collecte des déchets ménagers sur la commune de Papaïchton (Bourg, Loka et Bionville)	FOSSE	96 000,00 €	22/03/2022	8 mois
2022-07-AO-SENV-lot 1	Collecte des déchets encombrants, déchets verts, location/Enlèvement de bennes à déchets et des dépôts d'encombrants et déchets verts des quartiers informels et/ou non viabilisés (communes de Mana, d'Apatou, Awala-Yalimapo et Saint-Laurent)	QUEST COLLECTE ENVIRONNEMENT	612 000,00 €	12/08/2022	4 ans

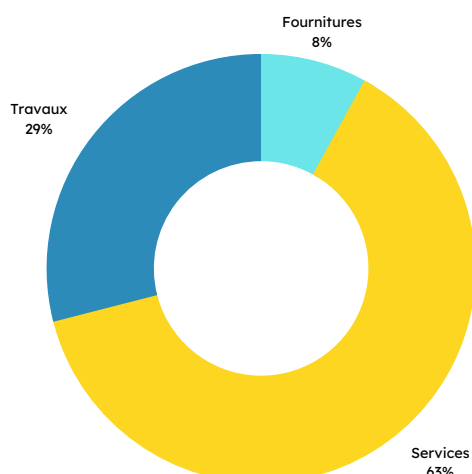
N° Contrat	Objet	Attributaire	Montant Global HT	Date notification	Durée
2022-07-AO-SENV-lot 2	Collecte des déchets encombrants, déchets verts, Location/Enlèvement de bennes à déchets et des dépôts d'encombrants et déchets verts des quartiers informels et/ou non viabilisés (communes de Mana, d'Apatou, Awala-Yalimapo et Saint-Laurent)	QUEST COLLECTE ENVIRONNEMENT	320 000,00 €	12/08/2022	4 ans
2022-07-AO-SENV-lot 4	Collecte des déchets encombrants, déchets verts, Location/Enlèvement de bennes à déchets et des dépôts d'encombrants et déchets verts des quartiers informels et/ou non viabilisés (communes de Mana, d'Apatou, Awala-Yalimapo et Saint-Laurent)	MARONI LOCATION SERVICES	400 000,00 €	08/08/2022	4 ans
2022-08-AO-SNEV	Mission de maîtrise d'œuvre et mission complémentaires pour les travaux relatifs à l'aménagement de la zone à réhabiliter et de l'optimiser du mode d'exploitation	BETA ENVIRONNEMENT	367 672,63 €	29/07/2022	42 mois
2022-09-C3D-SCOM	Prestation de publication de informatives institutionnelles dans le magazine d'information "MO NEWS" support papier et site internet	YANKEE LIMA HELICOPTERES	36 000,00 €	04/04/2022	8 mois
2022-12-C3D-SDE	Conseil et assistance en matière de développement et d'animation économique et territoriale	LEADSTRATEGIE	39 000,00 €	21/03/2022	10 mois
2022-13-C3D-SAT	Marché de maitrise d'œuvre pour l'extension du réseau de distribution électrique sur le village de New Campoe-Apatou	EAU DYSSEE	9 750,00 €	17/05/2022	6 mois
2022-14-SAT	Marché de maitrise d'œuvre "Extension de l'électrification rurale du village GOTALI"	AGIR	126 875,00 €	08/07/2022	36 mois
2022-15-SAT	marché de maitrise d'œuvre "Rénovation de l'éclairage public dans le bourg de Maripasoula"	ARTELIA	42 800,00 €	08/07/2022	36 mois
2022-18-SAT	Marché de maitrise d'œuvre "Extension du réseau basse tension du bourg de Maripasoula 2022"	ARTELIA	48 700,00 €	16/08/2022	36 mois
2022-19-SAT-Lot n°1	Élaboration du plan climat Air Energie Territorial de la CCOG et réalisation de son évaluation environnementale stratégique Lot 1 - élaboration du PCAET de la CCOG	GINGER BRUGEAP	81 650,00 €	06/10/2022	2 ans
2022-19-SAT-Lot n°2	Élaboration du plan climat Air Energie Territorial de la CCOG et réalisation de son évaluation environnementale stratégique Lot 2 - évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET	ECOVIA SCOP	19 950,00 €	05/10/2022	2 ans
2022-20-PA-SAT	Réhabilitation des réseaux et de la voirie de Zone Artisanale Gaston Césaire à Mana	RIBAL TP	917 505,50 €	28/09/2022	2 ans
2022-22-PA-SENV-LOT N°1	Études de diagnostic environnemental des décharges non contrôlées de Grand-Santi, Papaichton, et Maripasoula préalable à leurs réhabilitations Lot n°1 - Etude de diagnostic environnemental de la décharge située sur la commune de Grand-Santi	NBC	67 563,72 €	15/12/2022	12 mois

N° Contrat	Objet	Attributaire	Montant Global HT	Date notification	Durée
2022-22-PA-SENV-LOT N°2	Études de diagnostic environnemental des décharges non contrôlées de Grand-Santi, Papaïchton, et Maripasoula préalable à leurs réhabilitations; Lot n°2 - Etude de diagnostic environnemental de la décharge située sur la commune de Papaïchton	ANTEA	64 200,00 €	30/11/2022	12 mois
2022-22-PA-SENV-LOT N°3	Études de diagnostic environnemental des décharges non contrôlées de Grand-Santi, Papaïchton, et Maripasoula préalable à leurs réhabilitations - Lot n°3 - Etude de diagnostic environnemental de la décharge située sur la commune de Maripasoula	ANTEA	54 800,00 €	30/11/2022	12 mois
2022-23-PN-ADM	Réalisation du traitement matériel et intellectuel des archives de la CCOG et définition d'une politique d'archivage	DAT@RCHIV SCOP	130 440,00 €	31/10/2022	12 mois
2022-25-C3D-SAT	Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau de distribution électrique BT sur le village de Providence. Raccordement du poste de refolement	EAU DYSSEE	9 000,00 €	24/08/2022	12 mois
2022-27-C3D-SJUR	Prestation d'assistance dans le domaine de la commande publique	MAITRE SMOLINSKA	40 000,00 €	10/08/2022	12 mois
2022-31-C3D-PORT	AMO dans le cadre du projet de modernisation de la cale sur le canal du Maroni à Albina	SEAPORT	38 750,00 €	01/12/2022	15 mois
2022-18-SAT	AMO pour l'expertise, le suivi, la certification des dépenses du partenaire dans le cadre du Programme de Coopération Interreg Amazonie 2014-2020. Projet : construction d'une cale en béton à Albina Suriname	GRUPE SIRIUS	60 000,00 €	08/12/2022	24 mois

Évolution des marchés entre 2021 et 2022



Catégorie des marchés passés en 2022





LA VIE DE LA CCOG

Des élus en formation ou en réunion...



...L'activité politique de la CCOG est intense.



Le service « système d'information et du numérique », plus communément appelé « service informatique » est un acteur essentiel de la modernisation et de la simplification des services locaux. Il assure un système d'information performant, dynamique et agile, au service des agents et donc de la Collectivité. Il a un rôle majeur dans la productivité horaire d'un agent.

Qui ne s'est jamais plaint d'un ordinateur défaillant ? Le service est sur la brèche au quotidien pour veiller à la sérénité du travail des agents. Il assure également le suivi du système existant. En 2022, le service a retrouvé un rythme plus habituel, après le pic de 2021, où l'investissement avait bondi avec près de 250 000 euros d'achats, dû aux réponses apportées à la crise sanitaire, qui ont nécessité la mise en place et le développement du télétravail, et l'adaptation des outils permettant d'optimiser ces dispositifs. La CCOG a ainsi renouvelé son parc informatique, numérique et adapté ses choix liés aux télécommunications. Le travail du service consiste aussi à choisir et gérer les logiciels les plus adaptés et performants pour chaque agent en place.

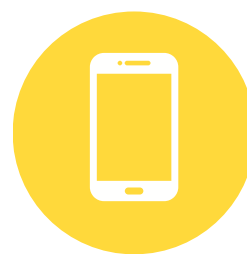


2 Agents



46

Ordinateurs portables remplacés
(61% du parc)



31

Smartphones remplacés
(soit 37,8% du parc)



900 €

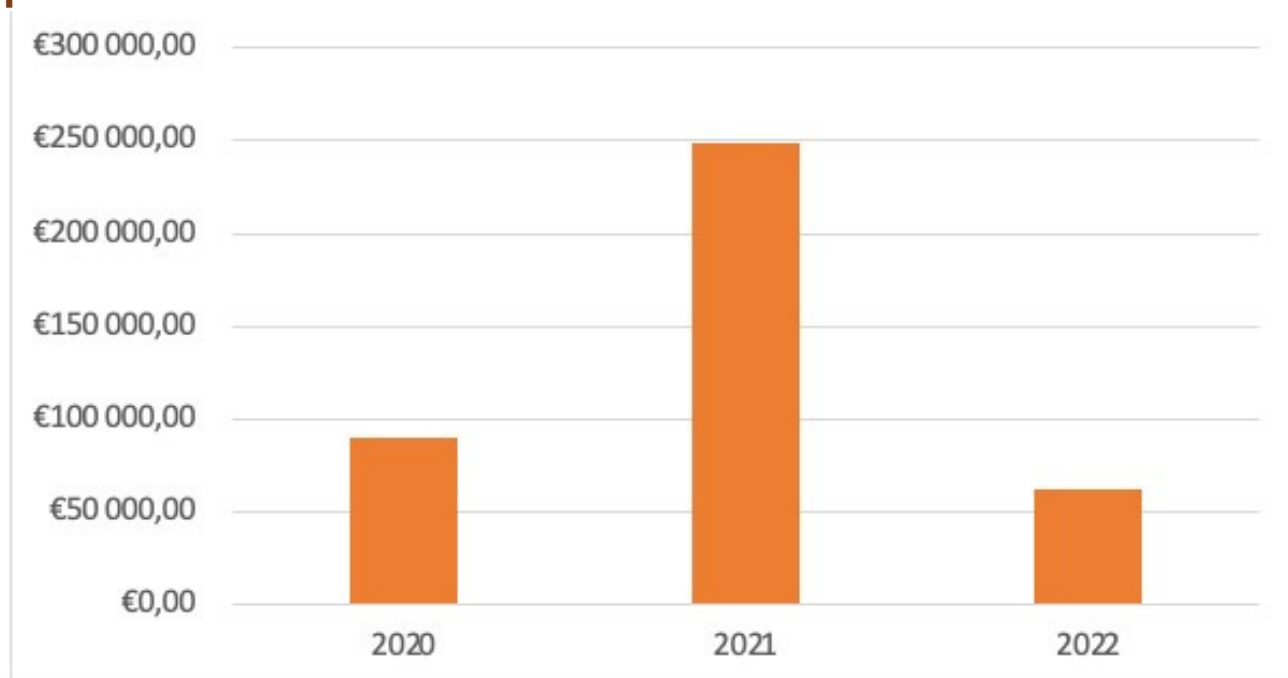
Coût d'investissement par poste

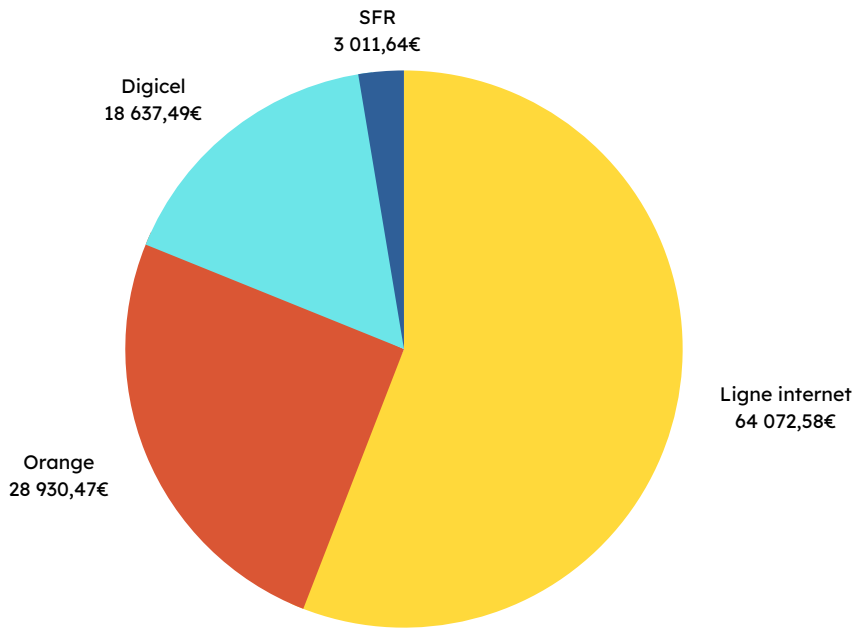


332,52 €

Coût de fonctionnement par poste

• Dépenses d'investissement





Mise en place des outils Office365 afin de faciliter le travail collaboratif et d'améliorer la communication interne.

> Coût **19 593.91€**

Les solutions logiciels, matériel et VPN ont été étendues pour permettre aux agents continuer leur activité en télétravail. Ainsi La politique d'achat de matériel informatique a été adaptée avec pour priorité, l'achat d'ordinateurs portables.

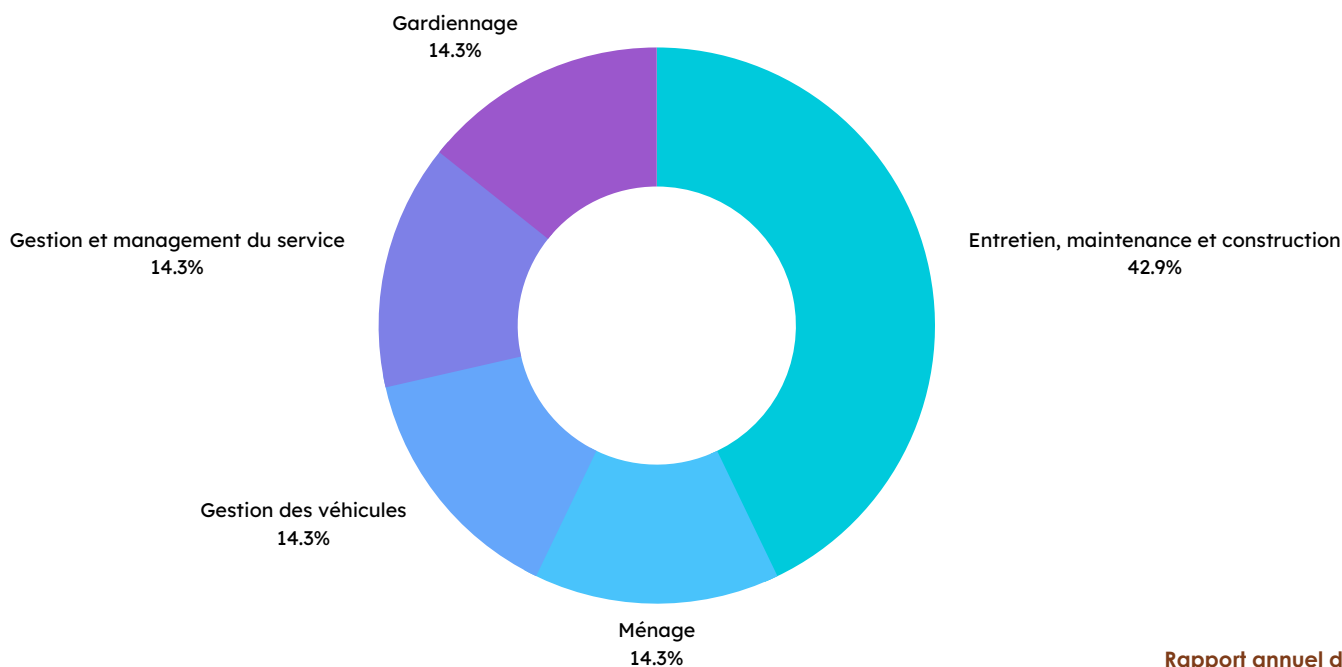


Une équipe de 12 agents assure les missions du service technique

Les missions du service sont :

- L'entretien et la maintenance du patrimoine bâti
- La construction de bâtiments
- L'entretien des espaces verts
- La gestion du parc automobile
- Le suivi des contrats et consommations en eau, électricité et climatisation
- Entretien des locaux
- Le gardiennage du siège

Pour réaliser ses missions, le service intervient directement en régie ou fait intervenir des entreprises extérieures via des marchés publics.



• Le patrimoine bâti à entretenir

Awala-Yalimapo	<ul style="list-style-type: none"> Centre multiservice 	Saint-Laurent du Maroni	<ul style="list-style-type: none"> ZAE L'Envol CCIG Le Port de l'Ouest
MANA	<ul style="list-style-type: none"> Pôle agro-alimentaire Siège de la CCOG Hangar du service technique Station-service de Mana Voirie rue Bruno Aubert Le parking du siège Le PAOG L'entrée de la CCOG à Organabo 	Apatou	<ul style="list-style-type: none"> Cabinet médicale Office du tourisme
		Papaïchton	<ul style="list-style-type: none"> Centre multiservices
		Maripasoula	<ul style="list-style-type: none"> Centre multiservices Nouveaux bureaux
		Saül	<ul style="list-style-type: none"> Boulangerie Maison Agasso

Répartition des interventions par domaines



ENTRETIEN BATIMENTS

- > Rénovation du Centre médico social d'Awala-Yalimapo
- > Sécurisation du plafond de la station- service de Mana.
- > Rénovation de 2 boxes du centre multiservice d'Awala-Yalimapo
- > Réalisation et pose de pics anti pigeons à la CCIG à Saint-Laurent du Maroni
- >Sécurisation pharmacie d'Apatou Rénovation du CMS de Maripasoula



ESPACES VERTS

- > Entretien des espaces verts sur tous les sites CCOG



GESTION DES VÉHICULES

- >Mise en place de tableaux de bord de suivi des consommations, réparations, révisions, gestion au quotidien de la flotte automobile de la CCOG

Les principales interventions du service technique concernent :

- l'entretien du patrimoine bâti
- la gestion du parc automobile
- la sécurité incendie
- la sécurité électrique.

Le service réalise ces interventions en régie ou via la commande publique.

Le choix est arrêté en fonction de la disponibilité des agents, des compétences en interne.

Le fonctionnement du service a été partiellement impacté par la crise sanitaire. Le service technique est passé de **12** agents à **11** agents.

De plus 1 agent est à temps partiel puisqu'il a repris les fonctions de gardien et un agent a été particulièrement absent pour maladie. Malgré tout, de nombreux travaux ont pu être menés et il est prévu en 2023 des réalisations importantes, avec le projet de construction des bureaux du service technique.

Dépenses Service Technique 2022

PAR SITES	MONTANT
Siège CCOG	172 377,15 €
Service Technique	30 718,98 €
Immobilier d'entreprise	57 935,36 €
PAOG	8 240,83 €
Port de l'Ouest	911,07 €
Montant total	285 033,72 €

Immobilier d'entreprise

- CMS - Apatou/pharmacie/cabinet/office de tourisme
- CCIG
- CMS Maripasoula
- CMS Awala-Yalimapo
- Station-service Mana
- Station-service Mana



Ouest Guyane

Aménagement et grands travaux

● Travaux

● Eau-Assainissement

● PLH-PILHI

● PCAET

● GEMAPI

● Schéma de développement agricole



• Missions du service

Composition en 2022 : 6 personnes permanentes + une chargée de mission PNA



• TRAVAUX

- > Électrification rurale
- > Éclairage public (sous mandat)
- > Réhabilitation ZAE Gaston Césaire

• EAU -ASSAINISSEMENT

Accompagnement des communes

• PLH-PILHI

Programme Local de l'habitat

• PCAET

Plan climat Air Énergie Territorial

• GEMAPI

- > Gestion Eaux milieux aquatiques
- > Prévention des inondation

• SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- > Schéma directeur agricole de l'Ouest guyanais

ÉLECTRIFICATION RURALE

La non mise en route effective du syndicat d'électrification en 2022, a conduit la CCOG à poursuivre la mise en œuvre de la compétence électrification rurale.

En 2022, l'investissement en matière d'électrification rurale a concerné exclusivement la réalisation de projets d'extension de réseau de distribution électrique afin de permettre l'accès des populations non desservies à l'électricité.

Certains projets démarrés en 2021 ont été achevés (Maripa-Soula, Grand Santi). D'autres ont été conçus en 2021 et ont pu démarrer en 2022. Les principaux changements constatés en 2022 ont été la poursuite de la flambée des prix et l'accroissement important des délais de livraisons des fournitures, notamment les transformateurs électriques pour lesquels 9 mois de délais étaient constatés.

La tenue du 1er comité syndical du SMEGUY (Syndicat Mixte de l'Energie de Guyane) le 07 décembre 2022 entraîne le transfert de la compétence électrification rurale au SMEGUY et signifie que l'ensemble des opérations en cours sera porté sous l'égide du SMEGUY.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La CCOG ne pourra intervenir dans le domaine de l'électrification rurale que sous mandat du SMEGUY.

En lien avec la compétence d'électrification rurale, le conseil communautaire a décidé en avril 2022 de répondre favorablement à la demande de la Commune de Maripa-Soula pour la réalisation sous mandat de la rénovation de l'éclairage public du bourg de Maripa-Soula.

> En 2022, la conception du projet et le choix de l'entreprise de travaux a été réalisé.

Les travaux devraient être achevés à la fin du 1er trimestre 2024.

• ÉLECTRIFICATION RURALE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Secteurs d'électrification	Commune	Stade fin 2022	Coût
Extension New campoe	Apatou	80% des travaux achevés	150 000 €
Extension différents secteurs du bourg de Grand Santi	Grand Santi	70% des travaux achevés	1 000 000 €
Extension bourg	Papaïchton	80% des travaux achevés	390 000 €
Extension bourg – village Aloïké	Maripa-Soula	Achevé	1 160 000 €
Extension et renforcement des réseaux CD8-CD9-CD10-CD 22- RN1	Mana- Awala Yalimapo – Saint Laurent du Maroni	60% des travaux achevés	1 750 000 €
Extensions Bourg -2022	Maripa-Soula	Etudes de conception achevées	350 000 €
Electrification du village de GOTALI-Mana	Mana	Etudes de conception en cours	2 000 000 €

Réhabilitation de la zone d'activité économique Gaston Césaire

Le service SAT a repris l'opération portée par le service économique en 2021. Après deux consultations de la DETR pour participer à 50 % au financement des travaux, il a été décidé au budget 2022 de la CCOG de porter l'opération en fonds propres pour un projet global estimé à 1 million d'euros.

Après une consultation en juin, les travaux ont démarré en octobre.

Fin 2022, **90%** des travaux étaient réalisés (voiries, réseaux d'assainissement).

En 2023, il restera la pose des clapets anti-retours, permettant l'évacuation des eaux pluviales vers le fleuve Mana et le lancement d'une nouvelle opération d'éclairage public solaire de la zone.



EAU-ASSAINISSEMENT

La CCOG dans un partenariat « gagnant-gagnant », en vue du transfert obligatoire de la compétence "Eau-Assainissement" en 2026, poursuit son accompagnement des communes dans la mise en œuvre du Plan "Eau Dom" et les contrats de progrès des communes.

Cela se traduit par la mise à disposition partielle d'un ingénieur du service qui durant l'année 2022, a poursuivi son appui aux communes membres sur les thématiques suivantes (en partenariat avec l'ingénierie apportée par l'Office de l'Eau de Guyane) :

- > Schémas directeurs d'eau potable (**Grand Santi, Apatou, Awala Yalimapo, Saül**)
- > Schémas directeurs d'assainissement (**Mana, Grand Santi, Maripa-Soula**)
- > Avis techniques sur des projets structurants : ouvrages de traitement des eaux usées à **Papaïchton**
- > Captage dans le fleuve Grand Santi, opérations AEP de Maripa-Soula, équipements forage F4 de Papaïchton, réservoir Charvein-Javouhey
- > Accompagnement des communes aux études de renouvellement de contrat de gestion : **Grand Santi, Awala Yalimapo, Apatou**
- > **Awala Yalimapo** : amélioration des performances du service d'alimentation en eau potable
- > **Grand-Santi** : équipement forage Fe3, étude de prospection BRGM, AEP Beli

- > **Beli Kampou** : travaux de foration suite à prospection hydrogéologique
- > **Mana** : études sur les ressources Gotali, Bassin Mine d'Or, Charvein
- Mana- AEP Acarouany et Santi Passi
- > **Apatou** : AC Maiman et raccordement sur la lagune du bourg d'Apatou, réhabilitation des PR, extension du réseau AEP secteur Sud
- > **Maripasoula** : suivi lagune macrophytes
- > **Saint Laurent du Maroni** : desserte AEP carrefour Margot-conformité branchements EU centre-ville
- > **Saül** : travaux préalables à la mise en place de la facturation
- > Accompagnement des communes dans la saisie des données sur sispea et dans le suivi des contrats de gestion.

ENJEUX 2023

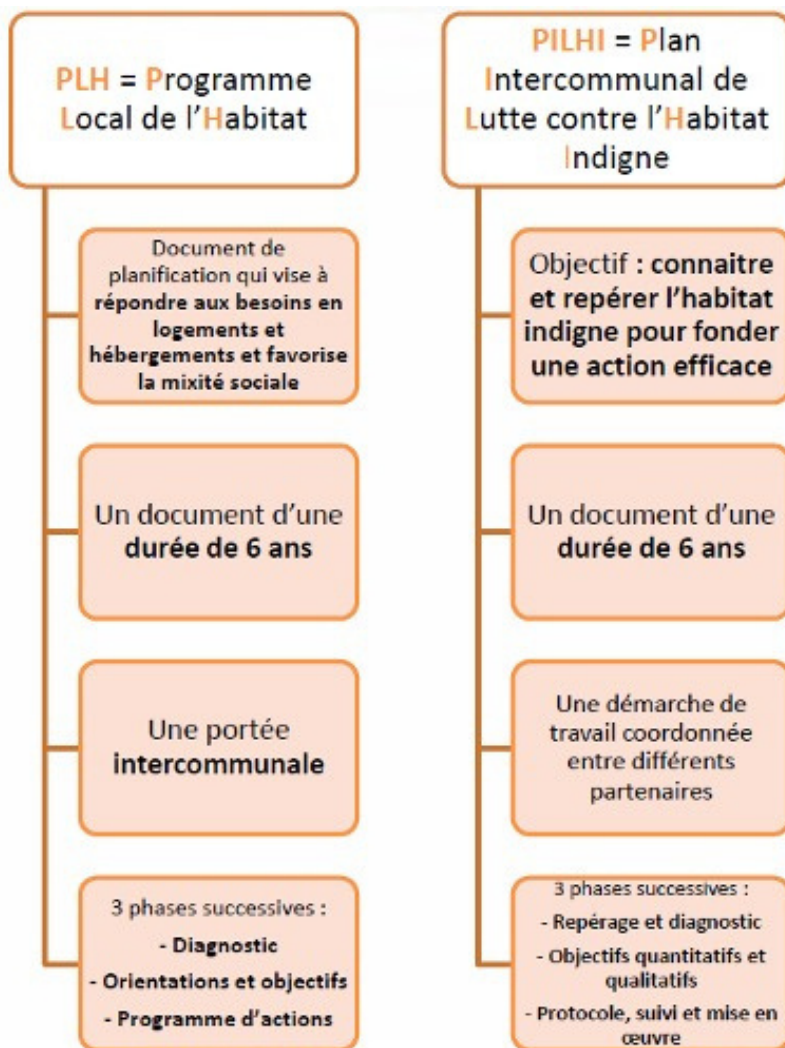
- Réactualiser l'étude de transfert engagée en 2018,
- Renforcer l'appui en ingénierie aux communes en commençant la préfiguration du service intercommunal
- Porter des opérations de travaux sous mandat pour les communes intéressées

PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) ET PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (PILHI)

La CCOG a engagé en 2021 l'élaboration du PLH par la constitution de son comité de pilotage, la tenue de **2 commissions** aménagement PLH afin de sensibiliser les élus à la démarche et arrêter le cahier des charges de l'étude PLH-PILHI.

> Le **10/12/2021**, le bureau d'étude Planed-Urbalterre a été retenu par la CAO, l'étude d'élaboration a démarré le premier trimestre 2022.

La phase 1 du PLH-PILHI a été partiellement réalisée en 2022, avec l'évaluation des besoins en logement dans les différentes communes de l'Ouest. Ce diagnostic sera à affiner, notamment dans le volet PILHI.



€ Elaboration du PLH -PILHI = **173 000€**

PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Conseil Communautaire a décidé en janvier 2022 de s'engager dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie TerritorialHI.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial c'est :

Un plan stratégique et opérationnel avec 3 grand enjeux

€ **Un budget de 101 600€ cofinancé par l'Agence française de développement**

PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL)



FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

- > Réduction des consommations d'énergie
- > Production d'énergies renouvelables



LUTTER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- > Réduction des émissions gaz à effets de serre
- > Adaptation aux effets du changement climatique



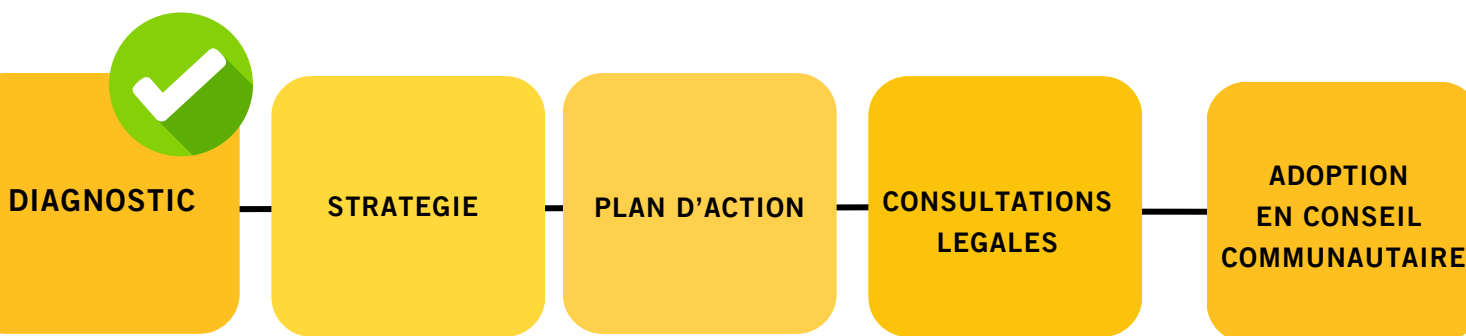
AMÉLIORATION LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA SANTÉ

- > Réduction de la pollution de l'air

Le Plan Climat Air Energie Territorial c'est aussi, un projet de territoire, qui :

- Porte sur les 8 communes de la CCOG
- S'appuie sur toutes les compétences (urbanisme, habitat, mobilité, environnement et cadre de vie, développement économique)
- Concerne tous les secteurs d'activité (tertiaire, transport, industrie, agriculture énergie déchets),
- S'adresse à tous les acteurs (entreprises, associations institutionnels)

En juillet 2022, le bureau Ginger BURGEAP a été retenu pour accompagner la CCOG dans l'élaboration du PCAET. La phase de diagnostic a été engagée. Le plan devrait être élaboré à la fin de l'année 2023.



GEMAPI

En mars 2022, le conseil communautaire a décidé d'engager une étude visant à clarifier la mise en œuvre opérationnelle de la compétence « **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** » (GEMAPI).

L'objectif étant d'identifier et qualifier les actions qui seront portées par la CCOG et clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs (habitants, Communes, Etat, CCOG) dans la gestion des cours d'eau et dans la prévention des inondations.

Le service a engagé l'étude d'accompagnement à la mise en œuvre de la GEMAPI en septembre 2022.

Les orientations stratégiques et plan d'actions seront arrêtés au 1er semestre 2023.

Sans attendre les conclusions de l'étude et face à l'urgence du risque de submersion marine du village de Yalimapo (Awala Yalimapo), le Conseil communautaire s'est engagé en juin 2022 dans le portage d'une étude de faisabilité d'un aménagement de prévention à court-terme de la plage de Yalimapo. Cette étude devra proposer des solutions d'urgence de protection du village de Yalimapo permettant en parallèle à la commune d'engager un programme de relocalisation des populations impactées par le retrait du trait de côte.

L'étude, portée par le service, démarrera le 1er trimestre 2023.

Etude d'accompagnement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de la CCOG = **144 755€**



Dans le cadre de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA), la CCOG a conduit en 2021-2022 des actions pilotes visant à :

- > Améliorer les offres de collations de restauration collective en introduisant des recettes plus équilibrées à base de produits locaux ;
- > Accompagner les services de restauration collective des communes, voire collèges (Mana, Papaïchton, Saint Laurent du Maroni) dans l'élaboration de leur cahier des charges pour choisir leur prestataire de restauration collective<;
- > Mobiliser les acteurs financiers (CAF, Etat), les communes, les entreprises de restauration collective, fournisseurs locaux afin d'améliorer l'offre de service et mobiliser les subventions existantes. Un travail de lobbying pour que soient adaptés les dispositifs d'aides nationaux, a été engagé par la CCOG en lien avec la Préfecture et la CAF.
- > Former les services de restauration collective des communes et du secondaire « "Restauration collective : marchés publics alimentaires et intégration de produits locaux". Cette formation a été mise en œuvre en partenariat avec la cuisine centrale de Cayenne.
- > Tester des produits pré-transformés élaborés au PAOG : patates douces, giraumon et cramanioc (épluchés et découpés sous-vide) à destination des cantines scolaires
- > Élaborer des fiches recettes et fiches de transformation
- > Analyser les causes du gaspillage alimentaire dans certains établissements de l'ouest.
- > Accompagner les communes dans la réponse à des appels à projet visant à équiper leurs locaux destinés à la restauration collective.
- > Élaborer en 2022, le guide de la mise en place de la restauration collective dans les établissements scolaires.

Ce programme a été mis en place par le recrutement d'une chargée de mission pendant 13 mois ainsi qu'une ingénieure stagiaire.

Le programme s'est arrêté en juin 2022 par la mise à disposition à l'ensemble des acteurs du guide de la restauration collective.





Attractivité et développement territorial

● Développement économique

● Groupe d'action locale (GAL)- Programme Leader

● Pôle agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG)

● Port de l'Ouest

● Vie associative et culturelle



• UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES ENGAGÉE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

Soucieuse d'assurer le développement de son territoire, la CCOG s'est engagée dès sa création, dans la structuration des filières économiques, et le développement territorial, allant bien au-delà des compétences strictes dévolues par la loi.

C'est ainsi qu'elle a créé des outils de support à la structuration des filières, au développement de l'activité commerciale, des dispositifs d'aides directes et indirectes aux entreprises et qu'elle accompagne la création d'emplois au travers des dispositifs d'insertion par l'activité économique dans les 8 communes membres qui la composent.

En 2022, la CCOG a renforcé son cadre et ses moyens d'intervention au service des entreprises et des porteurs de projets de son territoire en :

- Définissant et validant de nouvelles orientations de développement dans le cadre du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation des entreprises ;
- Favorisant l'accompagnement à la création et au développement des entreprises et de l'emploi ;
- Commercialisant de nouvelles zones d'activités économiques ;
- Promouvant le tourisme ;
- Soutenant les équipements structurants tels que le Port de l'ouest et le Pôle agroalimentaire de Mana ;

Les orientations en matière de développement économique

Dans le cadre de l'élaboration par la Collectivité Territoriale de Guyane du Schéma Régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDEII), document majeur de la programmation et de l'animation économique de la Guyane, la Communauté de communes de l'ouest guyanais a fait valoir ses trois grandes orientations stratégiques à l'horizon 2027 :

- Faire de **l'ouest le nouveau pôle économique** de la Guyane, au travers du développement des infrastructures portuaires, l'encouragement à la création de projets industriels.
- Favoriser un **développement économique infra-territorial équilibré**, par notamment la création de zones d'activités économiques et d'immobilier d'entreprises dans toutes les communes membres, par la structuration de la filière transport fluvial, et l'adossement d'un dispositif de continuité territoriale pour le transport de fret.
- Créer un **environnement entrepreneurial dynamique et innovant**, en organisant l'accueil et l'accès à l'information sur les aides existantes des porteurs de projets et des entrepreneurs, créant des dispositifs d'accompagnement à l'ingénierie de projets pour accélérer les réalisations, en définissant et finançant les programmes de structuration de l'offre commerciale.

Effectifs du service



Le service Développement Economique gère 6 agents

Organisation du service

Aides à l'immobilier d'entreprises (02 agents)

Foncier économique (01 agent)

Tourisme (01 agent)

PVD (02 agents)

• FAVORISER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

SUBVENTIONS DIRECTES AUX ENTREPRISES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES IMMOBILIERS

La CCOG a créé un dispositif d'aide directe à l'immobilier d'entreprise. C'est le seul EPCI de Guyane à disposer d'une telle mesure. L'objectif est de favoriser la création de locaux à caractère économique.

Au titre de l'année 2022 :

- 2 entreprises accompagnées
- Montant total : 187 681 €
- Superficie commerciale créée : 755 m²
- Communes concernées : Saint-Laurent du Maroni

Pour rappel, depuis 2018, le conseil communautaire a attribué 786 099,60 € d'aides à l'immobilier d'entreprises dont 383 226,00 € mandatés soit 48,75% de taux de réalisation

Pour rappel, la période COVID a vu la mise en place d'un dispositif de soutien économique à 457 entreprises de l'ouest à hauteur de 1 040 002,42€ en complément du fonds d'urgence économique des territoires de Guyane mis en place par la CTG dont 214 000 versés par la CCOG.

SUBVENTIONS DIRECTES AUX STRUCTURES DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

pour un montant de 151 108 €. L'objectif est de permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'un accompagnement de proximité pour accélérer l'émergence de projets économiques.

CONTRIBUTION OPÉRATIONNELLE À LA DÉFINITION DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » DANS LES COMMUNES DE MARIPASOULA, PAPAÏCHTON ET GRAND-SANTI POUR :

- o Relancer la dynamique de l'emploi via le développement du commerce
- o Améliorer le cadre de vie des habitants
- o Accompagner des projets éco-responsables
- o Faire de la commune un milieu de vie équilibré et solidaire
- o Agir au niveau de la qualité des espaces publics

La CCOG a recruté une cheffe de projet et une agente de catégorie A dédiées exclusivement à la définition des projets et à l'identification des financements disponibles aux côtés des cabinets retenus par la Banque des territoires. Cet appui technique s'est élevé à 86 617€ dont 32 134€ pris en charge par l'Etat.

PARTICIPATION AUX ANIMATIONS ÉCONOMIQUES TERRITORIALES DES SERVICES DE LA CCOG EN ALLANT AU-DEVANT DES PORTEURS DE PROJETS pour présenter les aides mises en place par la CCOG et conseiller sur les priorités d'investissement pour le territoire

• GÉRER LES ZONES D'ACTIVITÉS ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les travaux de construction et d'aménagement de la Zone d'activités économiques l'ENVOL à Saint-Laurent du Maroni, se sont achevés à la fin de l'année 2021, la CCOG a engagé la commercialisation des parcelles en 2022.

- Superficie totale construite : 9 344m²
- Activités de la zone : services
- Nombre de lots commercialisés : 7
- Nombre d'acquéreurs : 7
- Superficie commercialisée : 7 736 m²
- Coût du projet : 2 414 337 €

AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES

Réalisation de travaux d'aménagement de la Zone d'activités économiques Gaston Césaire à Mana. L'objectif est de permettre aux entreprises de travailler dans un environnement performant et disposant des meilleures conditions de travail.

- Aménagement des voiries et gestion des eaux pluviales
- Coût du projet : 917 000 €

MISE EN PLACE D'UNE TASK FORCE COLLABORATIVE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE LA GUYANE

Avec pour objectif de définir les aménagements de nouvelles zones d'activités dans l'ouest de la Guyane, en lien avec les besoins des entrepreneurs. Les travaux portent sur les espaces économiques implantés au sein des zones d'opération d'intérêt national.

CESSIONS DE LOCAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LE DÉPLOIEMENT DE SERVICES PUBLICS DANS L'OUEST GUYANAIS

Dans le but d'encourager le développement des activités industrielles et la présence de services publics au service des entreprises, la CCOG a construit des locaux qu'elle cède désormais à des opérateurs publics ou privés. Ces cessions doivent permettre d'accélérer les activités par une prise en main des acteurs de proximité et de rationaliser.

- Cession d'un bâtiment industriel à une société de fabrication de structures métalliques à Saint-Laurent du Maroni.
- Cession d'un ensemble immobilier à la chambre de commerce et d'industrie de la Guyane en vue du déploiement de ses activités dans l'ouest guyanais. Cet ensemble est composé d'un bâtiment et d'une parcelle d'une contenance de 3801m², l'ensemble cédé à 625 000€.

PROMOUVOIR LE TOURISME

Restauration de la Maison Agasso au bourg de Saül. L'édifice d'intérêt patrimonial, composé d'une maison-épicerie et d'annexes, à l'architecture de style créole, sera reconstruit à l'identique selon les techniques traditionnelles. L'édifice et ses abords, au cœur du bourg d'aurifère

La CCOG co-pilote le portage de l'opération

Plan de Financement



LEADER Sud	DAC	CTG	TOTAL
123 331 €	34 621 €	50 000 €	207 952 €
59,31 %	16,65 %	24,04 %	100 %

Octroi d'une subvention à l'Office de Tourisme de l'Ouest Guyanais d'un montant de 757 733 € pour la mise en œuvre de sept axes d'intervention au bénéfice du secteur tourisme.

- Développement et gestion de l'office de tourisme ;
- Développement de l'accueil de la clientèle touristique ;
- Animation du réseau des acteurs et l'observation touristique ;
- Promotion de l'offre touristique de l'ouest guyanais ;
- Elaboration et exploitation de nouveaux services touristiques ;
- Exploitation des boutiques de l'office de tourisme ;
- Création de séminaires, congrès et événements.

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ

Introduire le Port de l'ouest

Introduire le Pôle agroalimentaire de l'ouest guyanais

La CCOG mène depuis plusieurs années des actions en faveur du développement local sur son territoire via le programme LEADER.

LEADER est un acronyme pour, Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale.

Il s'agit d'un financement européen, via le FEADER.

La CCOG est donc la structure porteuse du programme LEADER Nord- Ouest Guyane.

Ce programme a la particularité d'être géré localement, en s'appuyant sur un partenariat d'acteurs publics et privés à travers la constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL).

C'est donc le GAL Nord-ouest Guyane qui met en œuvre le programme LEADER du territoire sur 5 communes de la CCOG :

- Awala-Yalimapo, Mana, Saint Laurent, Apatou et Grand Santi.

Les 3 autres communes de la CCOG, Maripasoula, Papaïchton et Saül intègrent le GAL Sud qui est porté par le parc Amazonien de Guyane.

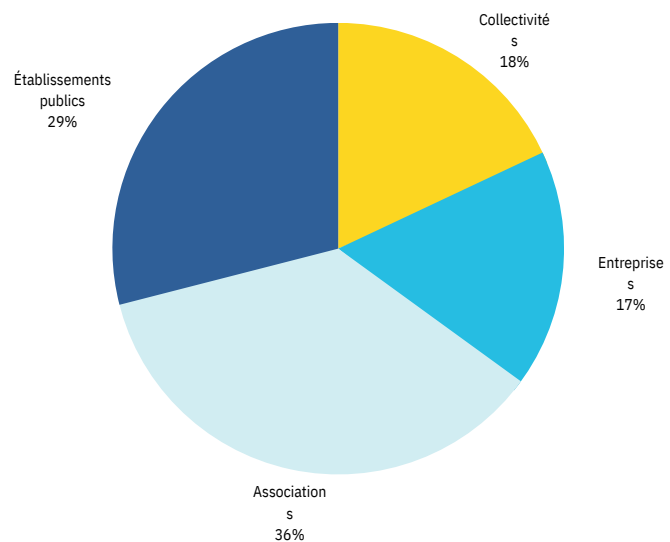
Une dynamique du territoire avec le LEADER

Un territoire toujours très dynamique et des porteurs de projets toujours très mobilisés

Depuis le lancement officiel du programme en 2017, le GAL Nord-Ouest Guyane a su mobiliser de nombreux porteurs de projet et a pu accompagner et financer **61** projets pour un peu plus de **3,2 millions d'euros**.

Une implication des acteurs privés dans la mise en œuvre du programme

Une forte participation des acteurs privés dans la mise en œuvre du programme a été observée depuis le début du programme, **75%** des projets sont portés par des associations et/ou entreprises.



12 projets co-financés

3 projets associatifs et 6 projets d'entreprises ont pu bénéficier de financements LEADER pour un montant de 636 191€

Cette dynamique associative et entrepreneuriale est toujours très encourageante, et doit être maintenue pour le territoire.



12

Porteurs de projets co-financés



636 191€

De financements attribués

- Animation de proximité et aménagement des espaces publics du marché nocturne de Mana
- Accompagnement d'une entreprise de réparation de bus
- Equipements pour un espace de soin, esthétique, Kersha beauty, sur le CD9
- Création d'un écolodge flottant sur le maroni et crique coswine, molokoï
- Guyane terre de pagaie, accompagnement des clubs de canoés kayak de l'ouest(Mana, Apatou et Saint Laurent)
- Equipements de Renov plus, entretien des espaces verts rénovation dans le bâtiment
- Aménagement de 3 carbets communautaires à Grand Santi
- Aménagement, accès et accueil au village de Ayawande à Awala-Yalimapo
- Résidences artistiques « femmes puissantes » sur l'Ouest
- Diffusion d'une exposition « entre 2 mondes » de chercheur d'art
- Création d'un gîte touristique à Saint Laurent du Maroni
- Equipements de la brasserie de l'ouest guyanais

- **Une équipe d'animation et un GAL toujours mobilisés**

L'équipe d'animation du Gal est composée de deux animateurs. De septembre 2020 à juin 2022, une Jeune étudiant en BTS, en alternance, avait rejoint la coordinatrice, Marion Rodet Kajirale.

Depuis septembre 2022, l'équipe a été renforcée par Denzel Stjura, nouvel animateur du programme.

La composition du GAL a évolué et a été modifiée, il est aujourd'hui composé de **24** personnes :

10 membres du collège public et **14** membres du collèges privés.

C'est un GAL dynamique avec ses membres toujours très mobilisés, lors des 2 réunions du comité de programmation qui ont eu lieu en 2022.

- **Une nouvelle enveloppe complémentaire pour le territoire**

Pour rappel, l'enveloppe initiale du GAL Nord-Ouest Guyane était de **1,7 million** d'euros en **2017** pour le territoire du GAL Nort Ouest.

- En avril 2018 le GAL avait pu obtenir une première enveloppe complémentaire pour un montant de **1 214 000€**.
- Une deuxième enveloppe complémentaire de **822 415€** avait pu être obtenu en octobre 2019.
- Et une troisième enveloppe complémentaire de **365 972€** en avril **2021**.

La mobilisation des porteurs et l'émergence de nouveaux projets a encore permis au GAL Nord-Ouest d'obtenir une dernière enveloppe complémentaire (enveloppe LEADER relance) en avril 2022 pour un montant de **716 626€**

Cette nouvelle enveloppe permet au GAL Nord-Ouest de poursuivre l'accompagnement et le financement des porteurs de projets sur le territoire

Le territoire du GAL Nord-Ouest Guyane aura ainsi bénéficier en 7 ans d'une enveloppe totale de **3,8 millions d'€** pour les porteurs de projets et d'environ **1 million d'€** pour le fonctionnement et l'animation du GAL

- **Un projet primé au niveau national avec la visite du Président de LEADER France en Guyane**

Leader France a organisé une cérémonie nationale de remise de prix pour récompenser les projets les plus innovants financés par le programme européen de développement rural LEADER. A l'occasion de la cérémonie de remise des « Prix LEADER pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural » qui a eu lieu fin 2021 lors de l'assemblée générale de LEADER France à Troyes, le projet « Contain'art » porté par « la Maison des Lycéens du Lycée L Elfort de Mana » a été récompensé dans la catégorie « Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ».

Cette récompense a été l'occasion d'inviter le président LEADER France, Mr Thibaut Guignard à venir en Guyane en septembre 2022.

> L'objectif de sa venue était d'aller à la rencontre des porteurs des projets du territoire, échanger avec eux et de comprendre les spécificités de notre territoire et de la mise en œuvre du programme sur nos communes.

La délégation LEADER France a pu souligner l'importance de la démarche leader comme outil de développement local des territoires ruraux comme la Guyane



La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a construit le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG) pour accompagner le développement des activités de l'agro-transformation sur son territoire. Le PAOG est composé :

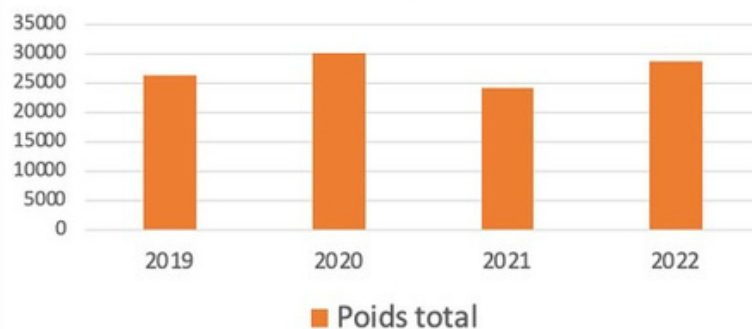
- D'un abattoir multi-espèces d'une capacité maximum de 150T/an
- D'un atelier de transformation agroalimentaire (jus, confitures, farines, chips, glaces, gâteaux...)



FAITS MARQUANTS DU PAOG 2022

- REMPLACEMENT DE LA DIRECTION DU PAOG.
- REDÉFINITION DE L'ORGANIGRAMME.
- FORTE MISE EN VALEUR DES ACTIVITÉS DU PAOG AU TRAVERS DES PASSAGES À LA TÉLÉVISION ET À LA RADIO, L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS COMME LA SEMAINE DU GOÛT ET LE FESTIVAL ALIMENTERRE ET LA PARTICIPATION AUX GREEN DAYS.
- ACCUEIL D'UNE VINGTAINNE DE STAGIAIRES DE LA 3 ÈME AU BAC PRO AGROALIMENTAIRE ET BOUCHERIE

Comparatif des quantités de porcs abattus (kg/an)



L'abattoir

Très peu d'abattage caprins et ovins.

PORCINS

Porcin : Légère augmentation des quantités de porcs abattus par rapport à 2021 (+8%).

BOVINS

Forte diminution des quantités de bovins abattus par rapport à 2021 (-50%). Les facteurs expliquant cette diminution sont les suivants :

- Pluviométrie ayant eu un impact sur la qualité des pâturages ;
- Un des éleveurs de l'Ouest ayant réalisé 20% des abattages de 2021 a perdu quasiment tous son cheptel (90%) dans les inondations
- Prix de l'aliment et de ce fait de la viande en augmentation ;
- Diminution du cheptel Guyanais ;
- Poids des bovins de plus en plus faible.

LES USAGERS

Le nombre d'usager régulier de l'abattoir est faible. Les 2 éleveurs les plus importants de l'ouest représentent 85% des abattages réalisés dans l'année

Atelier de Transformation

L'atelier de transformation végétal a été mis en place par la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais afin de répondre aux besoins des transformateurs de l'Ouest.

Il participe au développement de la filière végétale en proposant un outil d'accompagnement, de production et de formation.

En 2022, la stratégie de l'atelier de transformation a évolué avec en plus du programme LEADER, le démarrage d'un programme cofinancé par l'OFB et le développement des prestations de formations dispensées pour répondre aux demandes de centres de formation, associations ou encore du RSMA.

FORMATION EN PRESTATION

73,5 jours

Nombre de jours de formation en prestation payante en 2022 : (contre 26,5 jours en 2021) soit une augmentation de 270%

7

Personnes accompagnées
ACCOMPAGNEMENT LEADER

27

Jours d'accompagnement

MISE À DISPOSITION DE L'ATELIER

L'atelier de transformation a été loué en 2022 pour un total de **1375 heures** (contre 897 heures en 2021) soit une augmentation de **150%**.

LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR L'ATELIER

- Semaine du Goût : du 10 au 14 octobre 2022
- Festival AlimenTerre du 3 au 5 novembre 2022

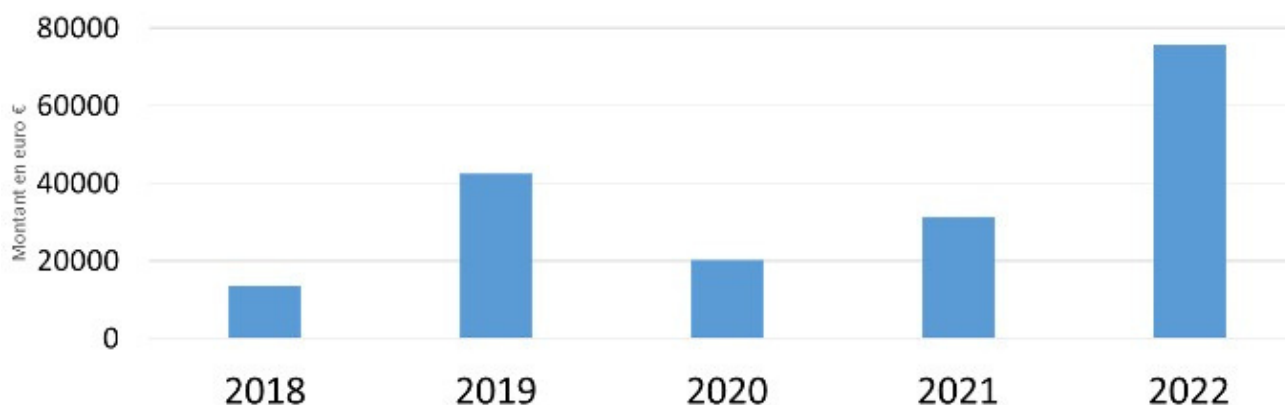
En 2022, le PAOG a, du côté de l'abattoir, vu son activité diminuer et de l'autre côté, grâce à l'atelier, vu son activité fortement augmenter.

La dynamique de l'atelier doit maintenant se confirmer avec toujours plus de formation, d'accompagnement et d'évènements à réaliser afin de faire de l'atelier la référence guyanaise pour les transformateurs et le secteur de l'agroalimentaire. Grâce aux nouvelles sources de subventions et à l'augmentation des recettes, l'atelier devrait quasiment parvenir à un équilibre financier en 2023.

Du côté de l'abattoir, la baisse d'activité semble se confirmer et les perspectives de développement à cours terme semblent impossibles au vu de la conjoncture actuelle.

Une réorganisation du fonctionnement de l'abattoir devra être réfléchie afin de pérenniser l'outil tout en diminuant la perte financière.

Evolution du chiffre d'affaire de l'atelier au cours des 5 dernières années



240 %

Une augmentation de 240% des recettes réalisées par l'atelier comparé à 2021 et presque 200% comparé à l'année de référence en 2019 (avant la COVID 19).

Le service portuaire est responsable de la gestion et du développement du port, avec pour objectif :

- de faciliter les échanges commerciaux
- de soutenir le développement économique à court, moyen et long terme.

À court terme, le service vise à améliorer l'efficacité des opérations portuaires, à moyen terme à renforcer les infrastructures existantes, et à long terme à positionner le port comme un acteur majeur dans la région



© Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais / Ouest Guyane

Bilan des actions de l'année



AVANCÉES

Le schéma directeur du développement portuaire est en cours de finalisation pour juin 2023, les études relatives au dragage du Maroni ont progressé dans leurs enquêtes et modélisations, et la coopération internationale avec le Suriname se poursuit avec des travaux d'aménagement des berges en cours.



RÉSULTATS

Les résultats finaux des projets seront disponibles dans l'année à venir, mais jusqu'à présent, des progrès significatifs ont été réalisés dans la planification stratégique, l'évaluation des besoins en dragage et la coopération avec le Suriname.



SATISFACTION

Les résultats préliminaires indiquent une satisfaction quant à l'avancement des projets et la collaboration entre les différentes parties prenantes.

- Finalisation du schéma directeur du développement portuaire et mise en œuvre des actions prioritaires identifiées.
- Avancement des études relatives au dragage du Maroni, avec la formulation de recommandations pour les travaux de dragage.
- Renforcement de la coopération internationale avec le Suriname, avec la poursuite des travaux d'aménagement des berges et la recherche de nouvelles opportunités de collaboration économique.
- Suivi continu du trafic portuaire, de l'efficacité opérationnelle et de l'impact économique des projets réalisés.



© Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais / Ouest Guyane



SCHÉMA DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

Ce projet vise à élaborer un plan directeur détaillé pour le développement à long terme du port, en identifiant les besoins en infrastructures, les améliorations opérationnelles et les opportunités de croissance économique. Le schéma directeur est en cours de finalisation et devrait être achevé d'ici la fin de l'année.



POURSUITE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC LE SURINAME DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES

Dans le cadre de la collaboration avec le Suriname, des travaux d'aménagement des berges du fleuve sont en cours. Ces travaux visent à renforcer les infrastructures portuaires et à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. Des réunions régulières et des discussions sont menées avec les autorités surinamaises pour assurer la coordination et le suivi de ces projets



ÉTUDES RELATIVES AU DRAGAGE DU MARONI

Le dragage du fleuve Maroni est essentiel pour assurer la navigation des navires. Des études sont en cours pour évaluer les besoins en matière de dragage, les contraintes environnementales et les solutions techniques. Ces études permettront de définir les actions nécessaires pour garantir la navigation sûre et fluide dans le Maroni.

En décembre 2022, le Port de l'Ouest a célébré fièrement son **20e anniversaire** lors d'une semaine de manifestations exceptionnelles intitulée "**Les 20 ans du Port**".

Cet événement a été marqué par la présence du ministre des Outremer le Président de la Collectivité Territoriale les élus de la communauté de Communes les usagers du Port, ainsi que par la participation enthousiaste de nombreux visiteurs, totalisant près de **2000 personnes sur 5 jours**. Cette célébration a également bénéficié d'une couverture médiatique remarquable, mettant ainsi en lumière l'importance de cet anniversaire pour la communauté.

L'un des temps forts de cette semaine mémorable a été la journée portes ouvertes, offrant une occasion unique aux scolaires et aux apprenants de découvrir les coulisses du Port de l'Ouest. Les visiteurs ont pu explorer les installations portuaires, en apprendre davantage sur les activités maritimes et les métiers liés au secteur portuaire. Cette journée a été l'occasion pour le Port de partager son expertise et d'inspirer les jeunes générations quant aux opportunités offertes par l'activité portuaire.

La manifestation a également été marquée par des aménagements remarquables le long de la voie publique, où des photographies illustrant l'activité portuaire ont été installées, offrant ainsi une vitrine dynamique et attrayante du Port de l'Ouest. Ces aménagements ont permis à la population de découvrir visuellement l'importance du port dans le développement de la région et de renforcer le sentiment de fierté communautaire.

Une visite ludique et didactique a été organisée sur l'îlet Portal, qui autrefois abritait une plateforme portuaire prospère avec une activité sylvicole et une rhumerie traditionnelle. Cette excursion a permis de revivre l'histoire riche de l'île et de mieux comprendre son rôle clé dans le développement du commerce et des échanges au fil des années. Les participants ont pu explorer les vestiges historiques et apprécier la beauté naturelle de l'île, tout en se familiarisant avec l'importance du patrimoine portuaire.

En outre, la CCOG a organisé une conférence passionnante sur le patrimoine historique portuaire, offrant une réflexion approfondie sur l'importance de préserver et de valoriser l'héritage portuaire pour les générations futures.

Cette conférence a réuni des experts, des historiens et des passionnés de l'histoire locale, qui ont partagé leurs connaissances et leur engagement envers la préservation du patrimoine portuaire.

Les 20 ans du Port de l'Ouest ont été l'occasion de célébrer les réalisations remarquables du port au cours des deux dernières décennies. Cette manifestation a non seulement rendu hommage à l'héritage portuaire, mais elle a également renforcé les liens entre le Port de l'Ouest et la communauté, en soulignant son rôle central dans le développement économique et social de la région. Grâce à cette célébration réussie, le Port de l'Ouest a confirmé sa position en tant que moteur essentiel de la prospérité locale et un acteur clé dans le paysage portuaire guyanais.



Ouest Guyane

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Actions soutenues

Accompagnements financiers

Accompagnements logistiques



BILAN DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement du territoire et de renforcement de son attractivité, la CCOG a développé une politique d'accompagnement des activités culturelles et sportives, qui ne font pas partie de ses compétences obligatoires mais qui de façon certaine, soutient le développement économique, et en ce sens, cette politique est essentielle pour le territoire. Cela passe donc par un accompagnement des associations qui maillent le territoire, à travers des subventions, distribuées mais aussi fléchées, pour que ces fonds ne soient pas détournés vers d'autres buts que celui présentés par les demandeurs. En 2022, ce sont pas moins de 328 180 euros qui ont été dépensés sous formes d'aides aux associations. La plus grosse part des dépenses concerne l'économie sociale et solidaire avec l'association Yenकुमु लुतु, basée à Papaïchton et qui a bénéficié d'un tiers des fonds du service, et qui a permis le recrutement et la formation de nombreux jeunes sur la commune. Le Fifac, à contrario, a une exposition internationale et offre aussi une forte visibilité. Entre soutien à l'économie et le soutien à la prise de conscience de l'identité ouest guyanaise, la CCOG maintient une politique volontariste auprès des acteurs associatifs du territoire.

En 2022, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a attribué une enveloppe financière d'un montant de **328 180€** au tissu associatif.



ASSOCIATION	PROJET	ACTIVITE	COMMUNE	MONTANT ALLOUE
FRANCE ACTIVE	Accompagnement entrepreneurial des porteurs de projets	Économie sociale et solidaire	Commune membre	15 000,00 €
OFFICE DE TOURISME DE SLM	Marché de Noël	Accueil -Tourisme	Saint-Laurent du Maroni	3 000,00 €
LES PEPITES d'OR 973	4 -ème édition du challenge des pépites d'or 973	Sport	Saint-Laurent du Maroni	3 000,00 €
YENKUMU LUTU	Atelier de chantier d'insertion : Construction d'un pôle de vie	Économie sociale et solidaire	Papaïchton	100 000,00 €
REGIE DES TERRITOIRE MANARE	Atelier de chantier d'insertion : opérateurs de proximité	Économie sociale et solidaire	Mana	59 510,00 €
LIEN ET INSERTION GUYANE	Atelier de chantier d'insertion : Animation des villages du Haut-Maroni	Économie sociale et solidaire	Maripasoula	35 000,00 €
CHERCHEURS D'AUTRES	Atelier de création et patrimonial pour les femmes du Haut Maroni	Culture	Papaïchton	2 970,00 €
REGIE GUYANE	Concours "Doko Bouyon wara et meilleur dessert wara	Culture	Macouria	2 000,00 €
MIND YOUR OWN BUSINESS	Atelier de danse Hip hop	Culture	Saint-Laurent du Maroni	2 000,00 €
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	31 -ème édition du Tour de Guyane	Sport	Commune membre	10 000,00 €
MANKADI LIBI FOU TEING	Valorisation des anciennes habitations impactées par les déchets	Culture	Papaïchton	3 000,00 €
PAPAIYO	BOUBOUYA FESTI	Culture	Maripasoula	5 000,00 €
OFFICE DE SÔRT DE GRAND SANTI	Animation culturelle du marché communal	Culture	Grand-Santi	2 000,00 €
GUYANE CINEMA Audiovisuel ET MEDIA	Valorisation des lieux et des décors de tournage cinématographique dans l'Ouest	Culture	Saint-Laurent du Maroni	2 000,00 €
VELO CLUB MARONI	Participation au Tour de guyane 2022	Sport	Saint-Laurent du Maroni	15 000,00 €
NA WAN ATI	Journée culinaire des communautés	Culture	Maripasoula	6 000,00 €
OCCDE GUYANE - GRAND SANTI	Sortie scolaire du cycle 1 de l'école publique de Grand-Santi	Éducation	Grand-Santi	8 000,00 €
WON TON MELODY	Les Rencontres Musicales du Maroni	Culture	Papaïchton	3 000,00 €
MI SA LOUKOU	Manifestations culturelles et sportives pour les diplômés de la commune	Éducation	Papaïchton	1 000,00 €
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM d'AMAZONIE ET DES CARAIBES	4ème édition du FIFAC	Culture	Saint-Laurent du Maroni	25 000,00 €
OBSERVATOIRE REGIONAL DU CARNAVAL GUYANAIS	Visite culturelle et fluviale du Maroni	Culture	Saint-Laurent du Maroni	700,00 €
GUYANE NOU KOTE	Élection Mister France Guyane	Culture	Saint-Laurent du Maroni	3 000,00 €
AFIIKAN LUTU	Festival Pangi Uman Festy	Culture	Maripasoula	8 000,00 €
ZIG ZAG PROD	Festival International du conte Paul Henri-Gérard	Culture	Mana	3 000,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL PETANQUE DE GUYANE	Coupe Panaméricaine de pétanque au Pérou	Sport	Commune membre	2 000,00 €
SUTU GO CREW	Journée culturelle : Tout un Art et Tout en Art	Culture	Maripasoula	8 000,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINT-LAURENT	1ère édition de Soholang Cup 2022	Sport	Saint-Laurent du Maroni	1 000,00 €
			TOTAL	328 180,00 €





Environnement

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS



PRÉVENTION ET GESTION DES DECHETS

Un service de collecte des ordures ménagères est organisé hebdomadairement sur l'ensemble des communes en régie directe ou en prestation de service.

La collecte des encombrants est mensuelle.

En ce qui concerne les déchets verts, seules les communes de Saint-Laurent-du- Maroni et de Mana sont desservis, et cela ne concerne que les bourgs principaux. Une collecte des déchets des zones informelles est réalisée à Saint-Laurent-du- Maroni en fonction des besoins.

Nouveautés 2022



La CCOG a décidé de la gratuité des bacs à ordures ménagères, depuis le 1er octobre 2022, pour l'ensemble des usagers. Leur réparation est assurée en régie.



La CCOG dispose d'une nouvelle équipe depuis juillet 2022 à Maripasoula (4 agents) Et depuis octobre 2022 à Papaïchton (4 agents).

Le traitement des déchets est assuré par l'ISDND de l'Ouest (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) situé route Paul Isnard, à Saint-Laurent-du Maroni. Le site conçu sur la base des dernières normes européennes a été étendu par la création de 2 nouveaux casiers (travaux prévus de 2021 à 2023 et avec une mise en service prévue pour fin 2023). Son mode d'exploitation va être modifié en 2023 grâce à l'arrivée d'une presse à balles permettant de fermer le casier en saison des pluies afin de limiter les entrées d'eau ainsi que la création de lixiviats (jus de déchets). Ainsi, plusieurs milliers de balles seront constituées par les équipes de la CCOG pendant la saison des pluies, qui seront déstockées par la suite dans le casier en saison sèche.

La décharge de Saint-Laurent-du-Maroni sera réhabilitée à partir de 2023 et la CCOG y implantera un éco-pôle afin d'y créer une plate-forme de mise en balle des ordures ménagères et encombrants. La déchèterie du Colibri attenante au site sera ouverte début 2024. Les usagers pourront y apporter et trier leurs encombrants, déchets verts, cartons, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques usagers, mobiliers usagés (meubles/matelas/chaises, ...), piles, lampes, déchets dangereux et huiles minérales. Les déchets verts seront broyés sur site et conduits sur une plate-forme de compostage près de Mana pour du compostage. Une ressourcerie et un centre d'interprétation déchets pourront accueillir les visiteurs, notamment scolaires, à partir de 2024.

Le tri des emballages et papiers-cartons sera mis en œuvre sur les communes du littoral (Awala-Yalimapo, Apatou, Mana et Saint-Laurent du Maroni) en complément des plastiques/métaux/verre.

;Ce tri des emballages et papiers-cartons sera également déployé sur la commune de Maripasoula à compter de fin 2023 pour être étendu aux autres communes du Haut-Maroni début 2024 (y compris Saül).

Les diagnostics environnementaux des décharges de Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula devraient être réalisés à la mi-2023 afin de pouvoir par la suite fermer ces sites. La demande d'autorisation administrative d'exploiter une nouvelle installation de stockage des déchets (ISDND) sera déposée fin 2023 auprès des services de la préfecture pour le site du PK6 à Maripasoula.

• Bilan annuel année 2022

PRESTATAIRE	TYPE DE DECHET	POIDS (t)
OCE	ENCOMBRANT	4 200
OCE	DECHETS ZONES INFORMELLES	6 775
MLS	DEPÔTS SAUVAGES	898
MLS	DECHETS VEGETAUX	591
CITEO	EMBALLAGES & VERRE	151
G2C	ORDURES MENAGERES	14 531
TOTAL		27 146

• EN 2022

1 326 bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères ont été distribués sur le territoire de la CCOG (dont 642 d'octobre à décembre 2022 sur le seul littoral).

Cette augmentation fait suite à la mise en œuvre de la gratuité pour la mise à disposition des bacs poubelles.

Enfin, plusieurs évènements se sont tenus pour sensibiliser les citoyens à une bonne gestion des déchets :

- Greendays en novembre 2022 (Camp de la Transportation à Saint Laurent du Maroni)
- Greenbeach à Awala (Awala-Yalimapo) et à la Charbonnière à (Saint- Laurent du Maroni)
- Caravane de la réparation organisée par la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Guyane (présence de réparateurs pour permettre aux usagers de venir avec des objets électriques/électroniques cassés)
- Portes ouvertes à l'ISDND de Saint-Laurent du Maroni
- L'éco-organisme CITEO a tenu de nombreux stands de sensibilisation sur les communes du littoral pour sensibiliser les usagers (marchés, fêtes...)





ANNEXES

RAPPORT ANNUEL OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST GUYANAIS



L'Otog en 2022 a vu ses effectifs se stabiliser avec toutefois quelques changements majeurs.

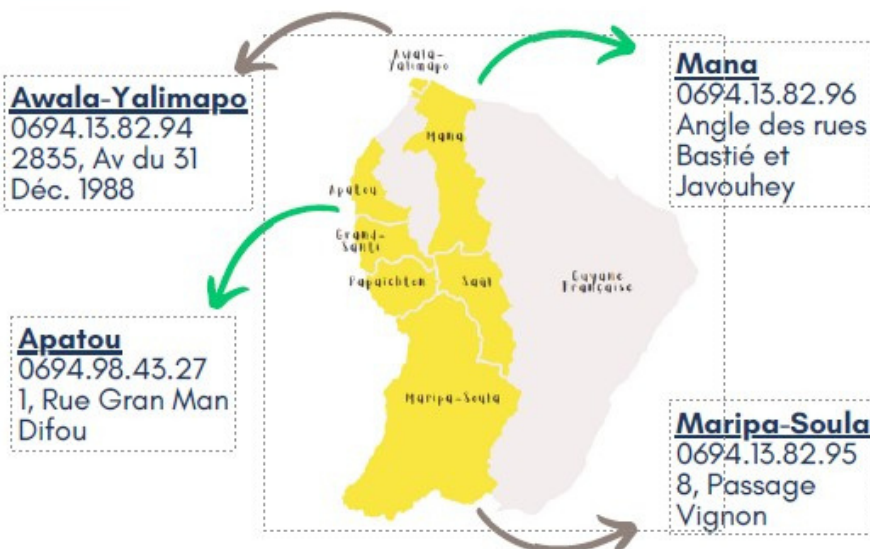
Entrée:

- Responsable Développement Touristique
- Remplacement congé maternité,
- Licence ProPatrimoine

Sortie:

- Responsables guidage Maripa-Soula (x2)
- Agent d'accueil Awala-Yalimapo,
- Chargé de communication Awala-Yalimapo,
- Direction Formation sur les tortues marines du 31 mars au 1er avril 2022 à Awala-Yalimapo
- Travail avec les agents sur leur fiche de poste et leur besoin en formation

OFFICE DE TOURISME DE L'OUEST GUYANAIS



@TOURISMEOUESTGUYANE

info.otog@gmail.com

@tourisme_ouestguyane

@tourismeouestguyane

Bilan Communication Relations presse

- Une charte graphique provisoire
- Création d'une bibliothèque numérique avec 97px
- Création d'une vidéo sur le séjour photo Saut Tampok
- Achats de goodies pour les évènements
- Article dans le magazine Le Boukan: Tampok, sur les traces de la faune guyanaise
- Article dans le magazine Le Boukan: l'office de tourisme de l'ouest guyanais lance ses premiers séjours photos
- Création d'un guide touristique complet avec l'agence Bitwip



Bilan Animations sur le territoire

- Lancement du premier séjour photo sur le Saut Tampok (2 participants)
- Création de visuels Créamazone (pour 4 ans)
- Achat de produits dérivés (T-shirt, gourde éco, Tote bag) livraison prévue en décembre.
- Réaménagement des boutiques avec de nouveaux meubles (Mana, Awala-Yalimapo & Apatou)
- Ventes de produits à l'extérieur des BIT lors de différents évènements Lancement de l'activité canoé kayak, paddle et vélo à Mana

Apatou : On observe une baisse de **35%** de la fréquentation, ce qui représente **463** visiteurs en **2022** pour **713** visiteurs en **2021**.

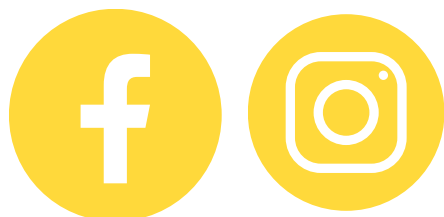
Awala-Yalimapo : On constate une très forte hausse de **205%** de la fréquentation, ce qui représente **406** visiteurs en **2022** pour **133** visiteurs en **2021**. Il est important d'indiquer que sur le bureau d'Awala-Yalimapo, la fréquentation a triplé en 2022 ce qui est remarquable.

Mana : On obtient une légère hausse de **10.5%** de la fréquentation, ce qui représente **221** visiteurs en 2022 pour **200** visiteurs en 2021.

Maripa-soula : On note une forte baisse de **49%** de la fréquentation, ce qui représente **926** visiteurs en **2022** pour **1795** visiteurs en **2021**.

RÉSEAUX SOCIAUX

Une forte augmentation des visites de notre page Facebook a été observée à partir de septembre 2022.



Animation des pages Facebook **3528** (953 en 2021) et Instagram **1164** (872 en 2021)

En effet le mois de septembre on comptabilise **673** visites du profil et démontre un écart de **+166** points par rapport au mois d'août.



Ouest Guyane



numéro de téléphone
05 94 34 34 94



info@ouestguyane.fr



www.ouestguyane.fr



Ouest Guyane



[ccouestguyane](https://www.instagram.com/ccouestguyane)



[@CCOuestGuyane](https://twitter.com/CCOuestGuyane)